RCS: PARIS

Code greffe: 7501

Documents comptables

# REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

# Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 07629

Numéro SIREN: 442 395 448

Nom ou dénomination : Direct Energie

Ce dépôt a été enregistré le 12/04/2019 sous le numéro de dépôt 24922



20190249222018

DATE DEPOT: 12/04/2019

N° DE DEPOT: 24922

N° GESTION: 2006B07629

N° SIREN: 442395448

**DENOMINATION: Direct Energie** 

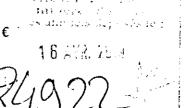
ADRESSE: 2 bis rue Louis Armand 75015 Paris

MILLESIME: 2018

.

#### **DIRECT ENERGIE**

Société Anonyme au capital de 5 118 404,50 €
5iège social : 2 bis, rue Louis Armand
7501S Paris
442 395 448 RC5 Paris



#### ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 11 AVRIL 2019

#### **EXTRAIT**

#### PROCES-VERBAL

Le 11 avril 2019, A 10 heures,

Les actionnaires de la Société Direct Energie, société anonyme au capital de S 118 404,50 €, dont le siège social est 2 bis, rue Louis Armand, 75015 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 442 395 448 (ci-après la « société ») se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social de la Société, sur convocation faite par le conseil d'administration par courrier en date du 25 mars 2019 adressée à chaque actionnaire nominatif.

[...]

#### A TITRE ORDINAIRE

#### 1<sup>ÈRE</sup> RESOLUTION

(Approbation des comptes socioux et des charges non déductibles de l'exercice clos le 31 décembre 2018)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes, approuve les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code, qui s'élèvent à un montant global de 77 537 euros, ainsi que le montant, s'élevant à 26 695,99 euros, de l'impôt sur les sociétés acquitté sur ces mêmes dépenses et charges.

Cette résolution mise aux voix est votée à l'unanimité des actionnaires.

#### 2<sup>ÈME</sup> RESOLUTION

(Affectotion du résultot de l'exercice et fixotion du montant du dividende)

L' Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes, constatant que le résultat net de l'exercice 2018 se traduit par un bénéfice de 35 235 062,68 euros et que le report à nouveau bénéficiaire s'élève à la somme de 154 183 047,41 euros formant un bénéfice distribuable d'un montant de 189 418 110, 09 euros décide, sur la proposition du Conseil d'administration de l'affecter de la manière suivante :

- (i) A la dotation à la réserve légale, à hauteur de 13 830,66 euros ;
- (ii) Le solde du bénéfice distribuable étant affecté au poste « Report à nouveau ».

Il est précisé qu'aucun versement de dividende ne sera effectué par la Société.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte du versement d'un dividende de 0,35 euros par actions le 5 juin 2018 au titre de l'exercice 2017, de 0,25 euros par action le 6 juin 2017au titre de l'exercice 2016et de 0,20 euros par action le 9 juin 2016 au titre de l'exercice 2015. Les dividendes versés en 2016, 2017 et 2018 étaient intégralement éligibles à l'abattement de 40% en application du 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts susmentionné.

Cette résolution mise oux voix est votée à l'unanimité des actionnaires.

[...]

#### 13<sup>ème</sup> RESOLUTION

(Pouvoirs pour les formalités)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, confère tous pouvoirs à tout porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité ou autres qu'il appartiendra.

Plus particulièrement, l'assemblée générale extraordinaire donne mandat spécial à Monsieur Xavier CAITUCOLI, Président directeur général de la Société, à l'effet de signer les déclarations de conformité prescrites par l'article L. 236-6 du Code de commerce relatives à la fusion venant d'être approuvée

Cette résolution mise aux voix est votée à l'unanimité des actionnaires.

[...]

Pour extrait, certifie conforme

LE PRESIDENT

Monsieur Xavier CAITUCOLI



Ernst & Young et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 París - La Défense cedex

Tél.: +33 (0) 1 46 93 60 00 www.ey.com/fr

# Direct Energie

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Direct Energie,

# Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Direct Energie relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

# Fondement de Copinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



# enoldschoolsengerschoolsengerschooldspillen

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

# Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

# Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

# Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à



l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 27 mars 2019

Le Commissaire aux Comptes ERNST & YOUNG et Autres

Philippe Diu

direct energie

Direct Energie

Comptes annuels 2018

# **SOMMAIRE**

	MINDSON NEW THEORY AND
COMPTE DE RESULTAT	3
BILAN - ACTIF	4
BILAN - PASSIF	5
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	6
NOTE 1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	6
NOTE 2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	12
NOTE 3. CHIFFRE D'AFFAIRES	15
NOTE 4. PRODUCTION IMMOBILISEE, SUBVENTIONS, REPRISES DE PROVISIONS, TRANSFERTS D	E CHARGES 16
NOTE 5. CHARGES EXTERNES	17
NOTE 6. IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	18
NOTE 7. CHARGES DE PERSONNEL	18
NOTE 8. AUTRES CHARGES	19
NOTE 9. RESULTAT FINANCIER	19
NOTE 10. RESULTAT EXCEPTIONNEL	20
NOTE 11. IMPÔTS	20
NOTE 12. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	21
NOTE 13. IMMO8ILISATIONS FINANCIERES	22
NOTE 14. STOCKS ET EN-COURS DE PRODUCTION	23
NOTE 15. CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	23
NOTE 16. DISPONIBILITES ET VALEURS MOSILIERES DE PLACEMENT	<i></i> 25
NOTE 17. CAPITAUX PROPRES	<i></i> 26
NOTE 18. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	27
NOTE 19. DETTES FINANCIERES	28
NOTE 20. DETTES DIVERSES ET COMPTES DE REGULARISATION PASSIF	29
NOTE 21. ENGAGEMENTS HORS-BILAN	31
NOTE 22. SITUATION FISCALE	33
NOTE 23. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	34
NOTE 24. ELEMENTS RELATIFS AUX ENTREPRISES ET PARTIES LIEES	34
NOTE 25. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	35
NOTE 26. REMUNERATION DES DIRIGEANTS	35
NOTE 27. COMPTES CONSOLIDES	3s
NOTE 28. EVENEMENTS POST CLÔTURE	35

# **COMPTE DE RESULTAT**

En miliers d'euros	Notes	2018	2017
Ventes de marchandises		3 137 694	2 504 730
Production vendue - services		1 642 697	1316006
Chiffres d'affaires	3	4 780 390	3 820 736
Production immobilisée		2 810	2 355
Subventions d'exploitation	4	-	-
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	4	65 382	50 178
Autres produits		2 025	2 097
PRODUITS D'EXPLOITATION		4 850 607	3 875 366
Achats de marchandises		2 869 470	2 329 730
Variation de stock (marchandises)		(18 106)	(12 360)
Achats de matières premières et autres approvisionnements	5.1	1 077 880	886 <b>7</b> 82
Variation de stock (autres approvisionnements)		(8 749)	(12 938)
Autres achats et charges externes	5.2	104 941	101 066
Achats et charges externes		4 025 435	3 292 279
Impôts, taxes et versements assimilés	6	577 428	461715
Salaires et traitements		22 747	19 559
Charges sociales		10 118	8 65 <b>5</b>
Charges de personnel	7	32 865	28 215
Dotations aux amortissements sur immobilisations		<b>38 77</b> 6	28 286
Dotations aux provisions sur immobilisations		-	-
Dotations aux provisions sur actif circulant		43 836	30 936
Dotations aux provisions pour risques et charges		57 376	13 265
Dotations d'exploitation		139 987	72 487
Autres charges	8	22 945	18 090
CHARGES D'EXPLOITATION		4 798 661	3 872 786
RESULTAT D'EXPLOITATION		51946	2 580
Produits financiers de participations		1772	627
Autres intérêts et produits assimilés		545	71
Reprises sur provisions et transferts de charges		J-17	,.
Différences positives de change		2	3
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		-	33
Autres produits financiers		139	11 539
PRODUITS FINANCIERS		2 458	12 273
Batalan di antana di			0.036
Dotations financières aux amortissements et provisions		4 4 4 7 5	9926
Intérêts et charges assimilées		14 475 4	9 954 1
Oifférences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		38	48
CHARGES FINANCIERES		14517	19 929
			(7) (7) (1)
RESULTAT FINANCIER	9 .	(12 059)	(7 656)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		39 887	(5 076)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		147	24 483
Produits exceptionnels sur opérations en capital		88	142
Reprises exceptionnelles aux amortissements et provisions			-
PRODUITS EXCEPTIONNELS		235	24 625
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 343	107
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		-	1357
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		=	•
CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 343	1 465
RESULTAT EXCEPTIONNELS SEE SEE SEES AS ITS AS A SEE SEED AS A SECOND SECON	10 %	(2 108)	· · · · · · · 23 160 §
		(= 200) *	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	11	2544	(2)
Impôts sur les bénéfices	11		1338
BENEFICE OU PERTE		35 235	16 748

**BILAN - ACTIF** 

	•		31/12/2018		31/12/2017
En milliers d'euros	Notes	Bru <u>t</u>	Amort, et dep.	Net	Net
Concessions, brevets et droits similaires		16 705	(13 247)	3 458	2 338
Autres immobilisations incorporelles		326 820	(242 229)	84591	63 <b>9</b> 52
Immobilisations en cours		2 <b>31</b> 8	-	2 318	2 927
Immobilisations incorporelles	12	345 843	(255 476)	90 367	69 217
Terrains		-	-	-	-
Constructions		-	•	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels		-	•	-	-
Autres immobilisations corporelles		7 3 3 3	(3 039)	4 294	<b>3 7</b> 55
Immobilisations en cours		1 665	-	1665	
Immobilisations corporelles	12	8 998	(3 039)	5 959	3 755
Participations		421 409	(13 994)	407 416	405 966
Créances rattachées à des participations		46 142	(8961)	37 181	69 100
Autres immobilisations financières		11 411	-	11 411	29 235
Immobilisations financières	13	478 962	(22 955)	456 <b>007</b>	504 301
ACTIF IMMOBILISE	1 1411	833 803	(281 470)	552 333	577 272
Matières premières, approvisionnements		34 687	-	34 687	25 938
Marchandises		47 328	-	47 328	29 222
Stocks et En-cours	14	<b>82 01</b> 6	-	82 016	55 160
Fournisseurs - Avances et acomptes versés sur commande	15.4	21 442	-	<b>21</b> 442	11 125
Clients et comptes rattachés	15.1	742 723	(45 230)	69 <b>7</b> 493	551 102
Autres créances	15.4	128 768	-	128 768	153 590
Créances		892 933	(45 230)	847 703	715 816
Valeurs mobilières de placement	16	-	-	-	-
Autres titres conférant un droit de propriété	16	-	•	-	-
Disponibilités	16	239 854	•	239 854	284 361
Charges constatées d'avance	15.2	63 128	•	<b>63 12</b> 8	8 545
Frais d'emission d'emprunt à étaler	15.3	549	-	549	4 174
Différences d'évaluation sur instruments de trésorerie actif					
Disponibilités et divers		303 531	•	303 531	297 081
ACTIF CIRCULANT		1 <b>278 4</b> 79	(45 230)	1 233 249	1 068 058
TOTAL ACTIF		2 112 282	(326 700)	1 <b>7</b> 85 582	1 645 330

# BILAN - PASSIF

En milliers d'euros	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel		4 657	4 5 1 9
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		200 558	164 587
Réserves		452	415
Report à nouveau		154 183	169 820
Résultat de l'exercice		35 235	16 748
Subventions d'investissement		551	639
CAPITAUX PROPRES 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11	17	395 636	356 <b>728</b>
Provisions pour risques		70 598	41 081
Provisions pour charges		1 925	1 664
Provisions pour risques et charges	18	72 524	42 745
Autres emprunts obligataires		169 135	184 256
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		164 728	233 861
Emprunts et dettes financières divers		66 256	63 290
Dettes financières	19	400 119	481 408
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		540 <b>78</b> 7	382 810
Dettes fiscales et sociales		334 450	284 699
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		3 121	27 175
Autres dettes		13	12
Dettes diverses	20.1	878 372	694 696
Produits constatés d'avance	20.2	1 603	1 5 2 3
Différences d'évaluation sur instruments de trésorerie passif	20.3	37 328	68 230
DETTE5		1 389 946	1 288 602
TOTAL PASSIF		1 785 582	1 645 330

#### ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Direct Energie (« la Société »), est un fournisseur alternatif d'énergie pour les particuliers, les petites entreprises, les réseaux multi-sites et les collectivités locales.

#### PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Le nouveau règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif à la réécriture du plan comptable général est sans incidence significative sur les comptes de la société. Les méthodes comptables appliquées pour établir cet arrêté sont identiques à celles appliquées dans le cadre de la clôture annuelle au 31 décembre 2017.

Les états financiers et les notes annexes aux états financiers sont présentés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

#### 1.1 Utilisation d'estimations et de jugements

L'établissement des états financiers nécessite le recours par la Société à des estimations et jugements qui affectent les montants inscrits dans les états financiers et les notes annexes. En fonction de l'évolution des hypothèses considérées ou de conditions économiques différentes de celles existant à la date de clôture, les montants qui figureront dans les états financiers pourraient différer des estimations actuelles.

Les principales méthodes comptables au titre desquelles la Société a recours à des estimations et jugements sont : l'évaluation des provisions pour risques et charges, le chiffre d'affaires relatif à l'énergie livrée, non relevée, non facturée, la détermination des valeurs actuelles de certaines immobilisations dans le cadre de tests de dépréciation, la détermination de la juste valeur des contrats de livraison d'énergie non qualifiables de couverture

Les états financiers reflètent les meilleures estimations dont dispose la Société, sur la base des informations existantes à la date de clôture des comptes.

### 1.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

#### 1.2.1 Immobilisations incorporelles

Ce poste est principalement composé de coûts d'acquisitions des clients, de logiciels et de concessions, brevets et droits similaires. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les coûts d'acquisitions des clients correspondent aux dépenses externes encourues par la société et directement affectables à des contrats signés avec des clients. Ces dépenses sont principalement constituées des commissions versées aux prestataires de vente et des frais de traitement de dossier lors de l'activation. Dès lors que la Société estime que ces contrats clients généreront des avantages économiques futurs pour la société, ces dépenses sont enregistrées en immobilisations incorporelles.

Certains frais de développement de projets, principalement informatiques, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles lorsqu'ils satisfont à des conditions précises notamment sur la faisabilité technique et la façon dont l'immobilisation générera des avantages économiques futurs.

Les dépenses de recherches sont comptabilisées en charge dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

#### 1.2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées des aménagements des locaux, du matériel informatique et du mobilier de bureau. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, y compris les frais accessoires.

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif sont exploités de façon indissociable, l'actif est comptabilisé globalement. Si, dès l'origine, un ou plusieurs éléments ont chacun des durées d'utilité différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et fait l'objet d'un plan d'amortissement propre.

#### 1.2.3 Amortissements

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont amorties selon le mode linéaire. Les durées d'amortissement sont fondées sur les durées d'utilité déterminées en fonction de l'utilisation attendue des immobilisations. Les principales durées d'utilité s'inscrivent dans les fourchettes suivantes :

-	Coûts d'acquisitions des clients	Linéaire 4 ans
-	Logiciels et autres immobilisations incorporelles	Linéaire 3 à 5 ans
•	Installations générales, aménagements divers	Linéaire 3 à 10 ans
-	Matériel informatique	Linéaire 3 ans
_	Mobilier de bureau	Linéaire 4 ans

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées au compte de résultat dans la ligne « Dotations aux amortissements sur immobilisations ».

#### 1.2.4 Dépréciations

A chaque clôture, la Société apprécie s'il existe des indices de perte de valeur des immobilisations. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable de l'actif immobilisé à sa valeur actuelle, définie comme la valeur la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité du bien pour l'entreprise. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable.

Les dotations aux dépréciations sont comptabilisées au compte de résultat dans la ligne « Dotations aux dépréciations sur immobilisations ».

#### 1.3 Immobilisations financières

#### 1.3.1 Titres de participation

Les titres de participation sont des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle sur la société émettrice et permettent d'établir des relations d'affaires. Ils sont comptabilisés initialement à leur coût d'acquisition augmenté des frais accessoires directement liés.

Une provision pour dépréciation peut être constituée sur les titres en fonction de leur valeur d'utilité à la clôture. Cette valeur d'utilité est déterminée selon des règles multicritères qui tiennent compte notamment de la situation nette des sociétés émettrices et des perspectives de rentabilité à moyen terme.

#### 1.3.2 Créances rattachées à des participations

Il s'agit essentiellement de financements par la Société des besoins de trésorerie des filiales du groupe afin de permettre leur développement interne et externe. Elles sont comptabilisées à leur valeur nominale. En liaison avec l'évaluation des titres de participations, une dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'utilité de ces créances devient inférieure à leur valeur nominale.

#### 1.3.3 Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières comprennent principalement :

- des dépôts de garantie versés en couverture de risques liés aux opérations réalisées sur l'activité « vente en gros ». Ces dépôts sont révisés régulièrement avec les contreparties de la Société en fonction des opérations en cours et de la volatilité du marché. Le montant figurant au bilan correspond à la valorisation de ces dépôts au dernier jour de l'exercice;
- des dépôts réalisés au titre des contrats de fourniture d'électricité et de gaz auprès des contreparties de la Société, y compris envers la Caisse des Dépôts et Consignations au titre de l'Arenh;
- des dépôts de garantie versés dans le cadre des locations immobilières des locaux de la Société.

#### 1.4 Stocks et en-cours

Sont enregistrés dans les comptes de stocks:

- Le stock de gaz, valorisé à l'entrée au coût moyen d'achat intégrant les frais de transport et à la sortie mensuellement selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré,
- Les certificats relatifs au mécanisme d'obligation de capacités, valorisé selon la méthode du cout unitaire moyen pondéré,
- Les Certificats d'Economies d'Energie (CEE) valorisés selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

#### Certificats de capacités

Suite à la décision de la Commission Européenne, rendue début novembre 2016 et ayant jugé compatible avec la réglementation européenne le marché de capacité proposé par la France, le mécanisme de capacité français est entré formellement en vigueur. Celui-ci se traduit à compter du 1er janvier 2017 pour les fournisseurs d'électricité, par l'obligation de disposer de certificats de capacités à hauteur des besoins de leur parc client à la pointe de consommation, et pour les producteurs d'électricité, par l'obtention de certificats, cessibles sur le marché, à mesure de leur disponibilité effective.

La société comptabilise un stock de certificats de capacité valorisé au coût unitaire moyen pondéré d'achat lorsque les certificats détenus en date de clôture comptable sont supérieurs à l'obligation et à l'inverse une provision si les volumes de certificats de capacités sont inférieurs. Cette provision est évaluée sur la base des prix de marché à la clôture.

#### Certificats d'économie d'énergie

La loi n°2005-781 du 13 juillet 2005 de programme fixant les orientations de la politique énergétique (loi POPE) impose aux vendeurs d'énergie la promotion active de l'efficacité énergétique auprès de leurs clients. En fin de chaque période, les vendeurs d'énergie doivent justifier de l'accomplissement de leurs obligations par la détention d'un montant de certificats d'économie d'énergie (en KWh CUMAC) équivalent à leurs obligations, calculées en fonction des ventes d'énergie réalisées sur une période définie. Les certificats sont obtenus à la suite d'actions entreprises en propre par les opérateurs ou par l'achat à d'autres acteurs ayant mené des opérations d'économies d'énergie. En cas de non-respect de leurs obligations, les vendeurs d'énergie doivent s'acquitter d'une pénalité libératoire.

La loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique a instauré un nouveau type de certificats d'économie d'énergie spécifiquement dédié à des actions d'économies d'énergie réalisées au bénéfice de ménages en situation de précarité énergétique.

La société comptabilise un stock de CEE valorisé au coût unitaire moyen pondéré d'achat lorsque les CEE détenus en date de clôture comptable sont supérieurs à l'obligation découlant des volumes d'énergie commercialisés auprès des clients finaux et à l'inverse une provision si les volumes de CEE sont inférieurs à l'obligation cumulée du Groupe relative aux économies d'énergie. Cette provision est évaluée en tenant compte des CEE acquis à terme et pour le solde de l'obligation, sur la base des prix de marché à la clôture.

A la clôture, la Société prend en compte les perspectives de prix et de consommation pour déterminer la valeur probable de réalisation des stocks et comptabilise le cas échéant une dépréciation lorsque celle-ci est inférieure au coût moyen pondéré.

#### 1.5 Créances d'exploitation

#### 1.5.1 Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont inscrites à leur valeur nominale. Elles intègrent le montant des factures à établir relatives à l'énergie livrée, relevée et non facturée et celles relatives à l'énergie livrée non relevée et non facturée.

Les créances clients font l'objet d'une dépréciation statistique qui prend en compte l'ancienneté des créances et les données historiques de recouvrement de la Société.

La Société reconnait une perte sur créance irrécouvrable dès lors qu'elle reçoit de la part de ses prestataires de recouvrement un certificat d'irrécouvrabilité ou, dans le cas d'un client professionnel, au regard des conséquences d'une procédure collective.

#### 1.5.2 Autres créances

Les autres créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles comprennent principalement des créances liées à la taxe sur la valeur ajoutée.

Une provision pour dépréciation des autres créances est constituée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à leur valeur comptable.

#### 1.6 Trésorerie

Les valeurs mobilières de placement sont principalement constituées de SICAV monétaires et sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition. Les moins-values latentes sont intégralement provisionnées sans compensation avec les gains potentiels non comptabilisés.

#### 1.7 Charges constatées d'avance

Dans le cadre de l'affectation d'énergie par le gestionnaire du réseau et sur la base de relèves d'index encadrant la période de consommation, des ajustements peuvent être comptabilisés en charges constatées d'avance ou en dettes fournisseurs selon le sens de ces ajustements.

#### 1.8 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées par la Société si les trois conditions suivantes sont remplies :

- il existe une obligation actuelle vis-à-vis d'un tiers (juridique ou implicite) qui résulte d'un événement passé, antérieur à la date de clôture ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Dans des cas extrêmement rares, il se peut qu'une provision ne puisse être comptabilisée par manque d'estimation fiable. Cette obligation est alors indiquée dans les notes annexes en tant que passif éventuel.

#### 1.9 Provisions pour avantages du personnel

Conformément à l'option offerte par l'avis du Comité d'Urgence du CNC n°2000-A du 6 juillet 2000, la Société inscrit à son passif sous forme de provision les engagements accordés au personnel correspondant au versement d'indemnités de fin de carrière déterminées en fonction de la convention collective en vigueur au sein de la Société.

Il n'existe pas d'autre engagement de la Société envers le personnel susceptible de faire l'objet de provisions.

La valorisation du montant de ces indemnités est effectuée sur la base d'une évaluation actuarielle selon la méthode des unités de crédits projetées. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel, de projection de salaires qui tiennent compte des facteurs propres à la Société ainsi que de facteurs macro-économiques (taux d'inflation, taux d'actualisation, etc.).

#### 1.10 Dettes financières et autres dettes

Les dettes financières et les autres dettes diverses de la Société sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

#### 1.11 Opérations à terme

La Société conclut, dans le cadre de son activité, des achats et ventes à terme d'électricité, de gaz et de CO2 sur le marché de gré à gré ou sur un marché organisé (EEX, Powernext, Belpex, Ice Endex).

Ces opérations sont considérées comme des « contrats relatifs à des marchandises » et rentrent dans le cadre du règlement 2015-05 de l'Autorité des normes comptables (ANC) relatifs aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture que la Société a donc appliqué depuis le 01 janvier 2017.

La très large majorité des contrats de livraison à terme d'électricité, de gaz et de CO2, négociés par la société correspondent à des instruments éligibles à la comptabilité de couverture dans la mesure où ces contrats sont négociés dans l'objectif d'approvisionner la clientèle du groupe. A ce titre :

- Aucune provision pour risque n'est constatée en cas de perte latente sur ces produits dérivés,
- Les variations de valeur latente des contrats en cours à la clôture ne sont pas comptabilisées,
- L'impact en compte de résultat de la période des dénouements des contrats négociés sur les marchés de gros réglementés est différé sur la période de livraison effective de l'énergie:
  - o Les appels de marge encaissés ou payés sur ces contrats à terme sont comptabilisés en disponibilités ou en dettes financières, aucun changement par rapport à l'exercice précédent
  - o Les dénouements techniques propres au fonctionnement des marchés réglementés (dénouement en cascade (« cascading »), ajustement de résultat (« P&L adjustment ») et compensation (« netting »)) sont comptabilisés dans des comptes de différences d'évaluation

sur instruments de trésorerie actif ou passif jusqu'à la date de livraison, alors qu'ils étaient auparavant enregistrés au compte de résultat dès leur encaissement ou décaissement

Les montants nominaux des contrats constituent des engagements hors bilan présentés dans la note 21 des annexes.

#### 1.12 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se décompose entre une activité de « vente au détail » et une activité de « vente en gros », L'activité de détail correspond à la fourniture d'énergie aux utilisateurs finaux ainsi qu'à des prestations liées à l'acheminement de cette énergie, tandis que l'activité de vente en gros représente les livraisons d'énergie sur le réseau français réalisées lors d'opérations sur un marché organisé ou de gré à gré avec d'autres opérateurs de marché.

La Société constate un produit quand :

- l'existence du contrat est acquise;
- la livraison a eu lieu ou la prestation de service est achevée ;
- le prix est fixé ou déterminable;
- le caractère recouvrable des créances est probable.

Pour la détermination des quantités d'énergie livrée de l'activité de détail, la Société est amenée à estimer ces quantités en se basant notamment sur :

- des profils de consommation des clients de la société;
- des données de consommation des clients transmises par les gestionnaires de réseau;
- des informations extérieures telles que les températures réalisées;
- des données relatives au volume d'énergie affecté à la société par le gestionnaire du réseau.
   La détermination de ces quantités s'appuie nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur les comptes.

Pour les opérations de l'activité de gros, le chiffre d'affaires est reconnu à la date de leur dénouement à savoir à la livraison physique.

#### 1.13 Impôts

Les impôts sont comptabilisés selon la méthode de l'impôt exigible.

#### FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

#### 2.1 Décision du CoRDiS du 18 juin 2018

Saisi dans le cadre de l'exécution d'une décision de la Cour d'appel de Paris du 2 juin 2016, le CoRDIS a constaté le 18 juin 2018 le non-respect par GRDF des prescriptions de l'arrêt et lui a enjoint de verser à Direct Energie une rémunération pour le passé pour la gestion des clients en contrat unique égale à :

- 91,00 euros par an pour la gestion de chaque point de livraison en offre de marché ayant choisi les options tarifaires T3 ou T4 ou TP;
- 8,10 euros par an pour la gestion de chaque point de livraison en offre de marché ayant choisi les options tarifaires T1 ou T2 ou ne disposant pas de compteur individuel.

GRDF, ENI et Direct Energie ont fait appel de cette décision.

#### 2.2 Ecrêtement ARENH

Dans le cadre du mécanisme ARENH, la CRE a reçu un total de demande de 132,98 TWh pour l'année 2019 de la part de 69 fournisseurs d'électricité (hors filiales d'EDF), alors que le plafond législatif fixe à 100 TWh par an la quantité d'électricité allouée aux fournisseurs au prix de 42€ le MWh. La CRE a donc procédé à la répartition de ce volume de 100 TWh au prorata des demandes des fournisseurs à l'exception des filiales d'EDF qui ont été intégralement écrêtées (article R336-18 du code de l'énergie et délibération de la CRE du 25 octobre 2018). Cet écrêtement a entrainé une hausse des coûts d'approvisionnement pour le fournisseur alternatif qui devrait être répercutée dans la hausse à venir des TRV électricité proposée par la CRE.

#### 2.3 Evolution de l'actionnariat de Direct Energie

A la date du 31 décembre 2018, le capital social s'établit à la somme de 4 657 393,40 euros, contre 4 \$19 086,80 euros en début de période, en raison d'une part, de l'exercice d'options de souscription d'actions attribuées aux membres du personnel salarié et des mandataires sociaux de la Société ou de ses filiales et d'autre part, de l'annulation, le 14 mars 2018, des 400 000 actions auto-détenues par la Société qu'elle avait acquise au cours de l'exercice 2017 dans le cadre de son programme de rachat d'actions conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale du 30 mai 2017 au terme de sa 21ème résolution.

Le 17 avril 2018, Total S.A. a signé un contrat de cession d'actions avec les principaux actionnaires de la Société<sup>1</sup> portant sur l'acquisition par Total S.A. de plusieurs blocs d'actions représentant à la date de signature 74,11% du capital de la Société.

La réalisation de cette acquisition de blocs par Total emportait obligation pour Total de déposer auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) une offre publique d'achat visant la totalité des actions Direct Energie non détenues par Total à la date de dépôt du projet d'offre à un prix de 42 euros par action, en application des articles 234-1 et suivants du règlement général de l'AMF.

Dans le cadre de la procédure d'information-consultation relative à ce projet, le Comité d'entreprise de la Société, lors de sa réunion du 22 mai, a rendu à l'unanimité un avis favorable sur l'offre.

Suite à l'obtention de l'autorisation de la Commission européenne le 3 juillet 2018, le Conseil d'administration de la Société s'est réuni le 5 juillet. Après une revue attentive du rapport de l'expert indépendant qui conclut que : « le prix d'Offre de 42 € est équitoble d'un point de vue financier pour les actionnaires de Direct Energie

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ces principaux actionnaires sont (i) les membres du concert formé par Impala SAS, AMS Industries, Lov Group Invest et EBM Trirhena AG, (ii) Luxempart et (iii) Monsieur Xavier Caïtucoli, Président Directeur Général de Direct Énergie (directement et au travers de sa holding Crescendix S.A.S).

apportant leurs titres à l'Offre; cette conclusion s'applique également à la procédure de retroit obligatoire qui pourrait être mise en œuvre à l'issue de l'Offre si les actionnaires minoritaires de Direct Energie ne représentaient pas plus de S% du capital ou des droits de vote de la Société » et sur la base notamment du projet de note d'information de l'initiateur de l'offre, du projet de note en réponse établi par la Société et du rapport de l'expert indépendant, le Conseil d'administration a, à l'unanimité :

- considéré que le projet d'offre, tel que décrit dans le projet de note d'information de l'Initiateur, est conforme aux intérêts de la Société, de ses actionnaires et de ses salariés ; et
- recommandé aux actionnaires de la Société d'apporter leurs actions à l'offre.

En conséquence de la levée de l'ensemble des conditions suspensives relatives aux accords signés le 17 avril, Total a acquis le 6 juillet 73,04% du capital de Direct Energie<sup>3</sup> sur la base d'un prix de 42 euros par action, soit un prix global d'environ 1,4 milliard d'euros. Cette acquisition a été suivie du dépôt par Total le même jour d'un projet d'offre publique obligatoire portant sur les actions Direct Energie non encore détenues par Total, au même prix par action de 42 euros.

Ce projet d'offre publique d'achat simplifiée a été soumis à l'examen de l'AMF qui, par décision du 24 juillet 2018, l'a déclaré conforme en application de l'article 231-23 du règlement général, cette décision emportant visa du projet de note d'information de la société Total S.A. sous le n°18-324 en date du 24 juillet 2018. En outre, l'Autorité des marchés financiers a apposé le visa n°18-325 en date du 24 juillet 2018 sur le projet de note en réponse de la Société.

En application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général de l'AMF, l'offre publique d'achat simplifiée s'est ouverte le 26 juillet pour une période courant jusqu'au 14 septembre 2018 inclus.

Le 6 septembre, pendant la période d'offre, le FCPE Direct Energie (composé à 100% d'actions Direct Energie) a opéré sa mutation et est dorénavant investi en actions Total.

Dans son avis du 19 septembre 2018, l'Autorité des Marchés Financiers a publié le résultat de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la Société. Elle indique qu' « à la clôture de l'offre la société Total S.A. détient 44.417.802 actions Direct Energie représentant 44.820.386 droits de vote, soit 95,37% du capital et au moins 95,33% des droits de vote de cette société ».

Total S.A. a annoncé le 24 septembre 2018 la mise en œuvre de la procédure de retrait obligatoire portant sur toutes les actions Direct Énergie qui n'ont pas été apportées à l'offre publique d'acquisition.

Les actions Direct Énergie ont été radiées de la cote sur Euronext à Paris, après la clôture du marché, le 27 septembre 2018, date de mise en œuvre du retrait obligatoire.

A la connaissance de la Société, il n'y a pas eu d'autre variation significative dans la répartition du capital et des droits de vote depuis le 31 décembre 2018.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Disponible sur le site internet de la Société https://www.direct-energie.com/groupe/fr/investisseurs/agenda-financier-et-publications/communiques-financiers

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> Sur la base d'un capital composé de 45 608 369 actions an 30 juin 2018.

#### CHIFFRE D'AFFAIRES

En milliers d'euros	2018/	2017
Ventes d'électricité aux utilisateurs finaux	967 064	810 012
Reventes d'électricité - activité de gros	994 160	848 170
Vente de gaz aux utilisateurs finaux	<b>240</b> 928	188 185
Revente de gaz, CO2 et pétrole - activité de gros	935 542	<b>658 3</b> 63
Fourniture d'électricité et de gaz	3 137 694	2 504 <b>73</b> 0
Facturation acheminement pour le compte de tiers - électricité	824 680	680 234
Facturation acheminement pour le compte de tiers - gaz	155 273	<b>128</b> 969
CSPE	10	81
TCFE et autres taxes	573 084	463 993
Refacturation de frais aux clients	2 955	<b>3</b> 294
Facturation de services annexes	36 377	28 718
Autres prestations de services	50 318	10 717
Prestation de services et autres	1 642 697	1 316 006
Chiffre d'affaires total	4 780 390	3 820 736

Le Chiffre d'Affaires « Fourniture d'électricité et de gaz » est constitué :

- de l'électricité et du gaz livrés à destination des clients finaux, essentiellement constitués de clients profilés. Les clients profilés sont des clients qui ont une consommation individuelle plus faible que les télé-relevés, qui ne justifie pas la télé-relève par le gestionnaire de transport ou de distribution. Leur consommation est d'abord estimée puis révisée au relevé visuel du compteur effectué environ deux fois par an.
- de l'électricité et du gaz livrés sur les marchés de gros (livraison sur les points notionnels des réseaux de transport).

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016, la CSPE (Contribution au Service Public de l'Electricité) a été remplacée par la TICFE, taxe perçue pour le compte des Douanes et intégrée au budget de l'État en tant que recette.

Le poste TCFE et autres taxes est constitué principalement par les taxes douanières TICFE (Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité) et TICGN (Taxe Intérieure sur la Consommation Finale de Gaz Naturel) et par la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE), instaurée par la loi Nome au 1<sup>er</sup> janvier 2011 qui a remplacé les Taxes Locales. Ces taxes sont facturées au client final mais le redevable est le fournisseur d'énergie. Dès lors il convient de faire apparaître ces taxes en chiffre d'affaires et en impôts et taxes.

La refacturation de frais aux clients est principalement constituée de l'ensemble des frais de gestion répercutés aux clients suite à des incidents de paiements ou à des demandes des clients.

Les facturations des services annexes sont notamment composées des Options et Packs souscrits par les clients qui viennent en complément de leur contrat de fourniture d'énergie. Ces Options permettent aux clients de profiter d'avantages spécifiques (service client dédié, assurance dépannage...).

# PRODUCTION IMMOBILISEE, SUBVENTIONS, REPRISES DE PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES

En milliers d'euros	2018	2017
Production immobilisée	2810	2 355
Subventions d'exploitation		-
Reprise de provisions pour risques et charges	27 598	12 705
Reprises de provisions coûts d'acquisition des clients	•	-
Reprises de provisions dépreciation de stock	-	-
Reprises de provisions créances douteuses	29 570	18 053
Reprises sur amortissements		109
Transfert de charges	8 215	19 311
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	65 382	50 178
Prestations sur taxes locales	1388	1 170
Produits divers de gestion courante	637	927
Autres produits	2 025	2 097
Production immobilisée, reprises de provisions et transfert de charges	70 217	54 630

La Production immobilisée correspond à l'activation des charges de personnel directement affectables à la production d'immobilisations pour la Société. Ce montant comprend essentiellement les charges de personnel des effectifs des services internes dédiés aux systèmes d'informations.

Les transferts de charges comprennent notamment les montants compensés par la Commission de Régulation de l'Energie dans le cadre des dispositifs de Tarif de Première Nécessité (TPN) pour l'électricité, de Tarif Spécial de Solidarité (TSS) pour le gaz et de Biométhane.

#### **CHARGES EXTERNES**

#### 5.1 Achats

En milliers d'euros	2018 7	2017
Achats d'électricité à terme	1 318 836	1 045 090
Achats d'électricité spot	398 461	449 446
Achats gaz et CO2	1 096 324	7 <b>9</b> 5 428
Charge de réconciliation des flux électriques	23 733	20 392
Charge de réconciliation des flux gaziers	2 796	(1 894)
Autres frais liés aux achats d'énergie	29 321	21 268
Achats de marchandises	2 869 470	2 329 730
Variation de stock de marchandises	(18 106)	(12 360)
Variation de stock - marchandises	(18 106)	(12 360)
Acheminement électricité	824 680	680 234
Autres approvisionnements	35 048	25 329
Transport, Stockage, Distribution gaz	218 142	181 138
CSPE	10	81
Autres approvisionnements	1 077 880	886 782
Variation de stock autres approvisionnements	(8 749)	(12 938)
Variation de stock - autres approvisionnements	(8 749)	(12 938)
Achats	3 920 494	3 191 213

# 5.2 Autres achats et charges externes

En milliers d'euros	2018	2017
Charges liées aux services annexes	2963	2 625
Sous-traitance	40 341	33 516
Credit bail / Location et charges locatives	2 856	2 895
Honoraires	17 402	19 869
Publicité / Communication	23 141	17 553
Frais postaux et telecom	6 042	6 522
Frais bancaires	2 870	9 001
Primes d'assurance	2 234	2 190
Autres	7 092	6 894
Autres achats et charges externes	104 941	101 066

Au cours de l'exercice, la Société a engagé des dépenses pour acquérir des clients. Une partie de ces charges constitue une immobilisation incorporelle et est inscrite à l'actif du bilan. Au cours de l'exercice, la Société est en mesure de distinguer la part des dépenses à inscrire en charges de celle à inscrire à l'actif et n'utilise donc pas un compte de transfert de charges. Au cours de l'exercice 2018, 43,3 millions d'euros d'autres achats et charges externes ont été comptabilisés en immobilisations incorporelles (représentés principalement par les charges de rémunération des distributeurs, et des prestataires de ventes externalisés, tout particulièrement des centres d'appels, concourant directement à l'acquisition de clients). Ce montant était de 35,5 millions d'euros en 2017.

# IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES

En milliers d'euros	2018	2017
Impôts et taxes sur rémunérations	455	406
Autres impôts et taxes (administration et impôts)	2 772	1 596
Constribution sociale de solidarité et autres	2812	2 391
TCFE et autres taxes sur le chiffre d'affaires	571 388	457 323
Impôts et taxes	577 428	461 715

Le poste TCFE et autres taxes est constitué principalement par les taxes douanières TICFE (Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité également appelée CSPE) et TICGN (Taxe Intérieure sur la Consommation Finale de Gaz Naturel) et par la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE), instaurée par la loi Nome au 1<sup>er</sup> janvier 2011 qui a remplacé les Taxes Locales. Ces taxes sont facturées au client final mais le redevable est le fournisseur d'énergie, dès lors il convient de faire apparaître ces taxes en chiffre d'affaires et en impôts et taxes.

# **CHARGES DE PERSONNEL**

En milliers d'euros	2018	2017
Salaires et traitements	22 747	19 <b>5</b> 59
Charges sociales	10 118	8 655
Charges de personnel	32 865	28 215

L'évolution des effectifs moyens sur les deux derniers exercices est la suivante :

	2018	2017
Cadres	281	255
Employés et agents de maitrîse	84	78
Effectif moyen	36\$	333 .

#### **AUTRES CHARGES**

En milliers d'euros	2018	2017
Jetons de présence	180	150
Pertes sur créances irrécouvrables	22 584	17 918
Autres charges de gestion	181	22
Autres charges .	22 945	18 090

Les pertes sur créances irrécouvrables sont présentées nettes :

- de la compensation reçue d'Enedis correspondant à la part acheminement électricité des impayés pour un montant de 7,6 millions d'euros en 2018 et 5,4 millions d'euros en 2017.
- de la compensation reçue de GRDF correspondant à la part acheminement gaz des impayés pour un montant de 2.1 millions d'euros en 2018 et 1,6 millions d'euros en 2017.

#### **RESULTAT FINANCIER**

En milhers d'euros	2018	2017
Reprises sur provisions	•	-
Revenus des comptes courants consentis aux filiales	1 772	627
Plus-values sur reventes de valeurs mobilières de placement	-	33
Différences positives de change	2	3
Revenus des créances commerciales et comptes bancaires	545	71
Autres produits financiers	139	11 539
Produits financiers	2 458	12 273
Dotations financières aux provisions	-	(9 926)
Intérêts des comptes courants	•	-
Intérêts sur comptes bancaires	(604)	(1 468)
Intérêts sur emprunts obligataires	(10 158)	(7 694)
Intérêts sur emprunts bancaires	(3714)	(792)
Différences négatives de change	(4)	(1)
Moins-values sur reventes de valeurs mobilières de placement	(38)	(48)
Autres charges financières	-	-
Charges financières	(14 517)	(19 929)
Résultat financier	(12 059)	(7 656)

Les autres produits financiers enregistrés en 2017 pour un montant de 11.5 millions d'euros correspondent à des optimisations réalisées par le Groupe au cours de l'année 2017 sur les marchés de l'énergie.

Les dotations financières aux provisions concernent la société Direct Energie Belgium pour 9.0 millions d'euros en 2017 et la société Direct Energie Génération pour 0.9 millions d'euros en 2017 compte tenu des perspectives de développement de ces deux sociétés.

Au 31 décembre 2018, les intérêts sur emprunts obligataires comprennent un montant de 2.5 millions d'euros suite au remboursement anticipé de la tranche 3 de l'emprunt euro PP1 d'une valeur nominale de 15 millions d'euros le 19 décembre 2018.

#### RESULTAT EXCEPTIONNEL

En milliers d'euros	2018	2017
Produit de cession des immobilisations	0	59
Subvention d'équipement	88	83
Reprises sur provisions et dépréciations	-	•
Reprises sur amortissements	-	•
Autres produits exceptionnels	147	24 483
Produits exceptionnels	235	24 625
VNC des immobilisations cédées	-	(1 357)
Dotations aux provisions et dépréciations	-	•
Dotations aux amortissements	-	-
Autres charges exceptionnelles	(2 343)	(107)
Charges exceptionnelles	(2 343)	(1 465)
Résultat exceptionnel	(2 108)	23 160

Les postes « Autres charges exceptionnelles» se compose essentiellement des indemnités versées pour rupture anticipée des contrats de swap de taux adossés au crédit syndiqué d'acquisition de Quadran qui a fait l'objet d'un remboursement anticipé au cours de l'exercice..

# **IMPÔTS**

Pour l'exercice 2018, le calcul et la décomposition de la charge d'impôt, au taux normal de 33.33%, et du résultat net de l'exercice sont présentés ci-dessous :

			lmpôt				Résultat net			
En milliers d'euros	Resultat avant impôt	Théorique au taux normal	Retraitements fiscaux	Reports déficitaires propres à imputer	Reports déficitaires base élargie à imputer	Déficits et retraitements intégration	Dû au taux normal	Contributions sur l'impôt	Théorique	Comptable
Resulat courant	39 887	13 296	3 291	-	(6 2 <b>73)</b>	(7 096)	3 218	208	26 591	36 462
Résultat exceptionnel	(2 108)	(703)	(3)	-	267	302	(137)	(9)	(1405)	(1962)
Participation des salariés				-		-	-	0	-	(0)
Autres éléments impôts							(735)	•	-	735
TOTAL	37779	12 593	3 289	-	(6 006)	(6 795)	2 346	199	25 186	35 235

Le poste « autres éléments impôts » comprend :

- L'impact du remboursement d'IS 2013 suite à une réclamation pour un montant de 0,7 millions d'euros

Concernant l'information relative à l'intégration fiscale, se reporter à la Note 22 – Situation Fiscale.

# **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

# 12.1 Valeur brute des immobilisations incorporelles et corporelles

En milliers d'euros	31/12/2017	Aug.	Dim.	31/12/2018
Coûts d'acquisition des clients	233 701	43 264		276 96 <b>5</b>
Logiciels, autres immobilisations incorporelles	53 91 <b>3</b>	12 647		66 560
Immobilisations en cours	2 927	1 652	2 261	2 <b>3</b> 18
Immobilisations incorporelles	290 541	57 563	2 261	345 843
Installations générales, agencements et divers	2 215	14		2 229
Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 581	1 524	1	5 104
Immobilisations en cours	-	1665		1 665
Immobilisations corporelles	<b>5 7</b> 96	3 2 0 2	1	8 998
Immobilisations brutes	296 337	60 766	2 262	354 841

Les immobilisations incorporelles en cours au 31/12/2018 concernent essentiellement les coûts relatifs à l'installation et au paramétrage de logiciels, pour la partie qui est encore en développement et non encore amortie.

Les immobilisations corporelles en cours au 31/12/2018 concernent les coûts relatifs à des projets d'innovation développés au sein de la société.

# 12.2 Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles

Les amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles se détaillent ainsi :

En milliers d'euros	31/12/2017	Aug.	Dim.	31/12/2018
Coûts d'acquisition des clients	177 471	27 554		205 025
Logiciels, autres immobilisations incorporelles	43 853	6 <b>598</b>		50 451
Immobilisations en cours	•	_		
Immobilisations incorporelles	<b>22</b> 1 324	34 152	<u> </u>	<b>2</b> 55 476
Installations générales, agencements et divers	449	222		671
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 <b>59</b> 3	776	1	2 368
Immobilisations en cours				
Immabilisations corporelles	2 041	998	1	3 039
Amortissements et dépréciations	223 365 🐇	35 <b>150</b> 441	7777733 <b>1</b> 7	258 515 %
Dont amortissements linéaires		35 150	-	
Dont omortissements dégressifs		-	-	
Dont dépréciations		-	-	

# **IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

# 13.1 Valeur brute des immobilisations financières

En milliers d'euros	31/12/2017	Aug.	Dim.	31/12/2018
Titres de participation consolidés	419 285	1 450		420 735
Titres de participations non consolidés	661			661
Fiducie	13			13
Titres de participation	419 959	1 450	•	421 409
Créances rattachées à des participations	78 062	<b>3</b> 5 <b>719</b>	6 <b>7 638</b>	46 142
Autres titres immobilisés	-			-
Autres prêts	-			-
Dépôts et garanties	12 732	<b>8</b> 3 <b>9</b> 4	9 <b>769</b>	11 357
Actions propres	16 5 <b>03</b>		16 44 <b>9</b>	54
Autres immobilisations financières	29 235	8 394	26 218	11 411
Immobilisations financières brutes	52 <b>7 256</b>	45 5 <b>62</b>	93 856	478 962

L'augmentation des titres de participation est liée à l'acquisition des titres Vertigo et Hetty.

La diminution des actions propres au cours de l'exercice fait suite à l'acquisition de la société par le groupe Total.

# 13.2 Provisions pour dépréciation des immobilisations financières

	31/12/2017 Dotation		Re	21/12/2019	
En milliers d'euros	31/12/201/	Dotation -	utilisée	non utilisée	31/12/2018
Participations	<b>13</b> 994	-	-	-	<b>13</b> 994
Créances rattachées à des participations	8 961	-	-	-	8 961
Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-
Provisions sur immobilisations financières	22 955		e e si ili	, <u> ,</u>	22 955

#### STOCKS ET EN-COURS DE PRODUCTION

En milliers d'euros	31/12/2017	Aug	Dim.	31/12/2018
Stocks de fournitures consommables	25 938	<b>1</b> 4 265	<b>5</b> 516	34 687
Stocks de marchandises	29 222	18 106		47 328
Stock - valeur brute 2000 2000 2000 2000 2000 2000 2000 20	<b>55 160</b> %	32 371	5 5 1 6	82 015
Dépréciation du stock de fournitures consommable	-	-	-	-
Dépréciation du stock de marchandises	-	•	-	•
Stock - valeur nette	55 160 ×	32 371	5 5 1 6	82 015

Le stock de fournitures consommables est composé des certificats de capacités relatifs à l'année 2019 pour 34.7 millions d'euros

Le stock de marchandises est constitué uniquement de gaz.

#### CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION

#### **15.1** Créances clients et comptes rattachés

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Créances clients	270 495	<b>212 1</b> 56
Clients - factures à établir	472 227	369 910
Créances clients et comptes rattachés - valeur brute	742.723	582 066
Dépréciation des créances clients	(45 230)	(30 964)
Créances clients et comptes rattachés - valeur nette	697 493	551 102

Concernant les factures à établir des clients, la Société propose à ses clients une offre commerciale de mensualisation des paiements (montant mensuel fixe) lui permettant de lisser ses dépenses sur l'année. Avec cette offre, la Société ne facture le client qu'une fois par an lors de sa relève de compteur et effectue une régularisation du plan de mensualisation le cas échéant. Au 31 décembre 2018, la Société a comptabilisé les mensualités payées par ces clients et déterminé également l'équivalent des factures qui auraient été émises pour les périodes correspondantes : le net de ces deux montants est présenté au sein de la rubrique « Factures à établir ».

La variation des provisions pour dépréciations des créances clients se présente ainsi :

En milliers d'euros		Dotation			
Dépréciation des créances dients	30964	43 836	29 <b>570</b>	-	45 230

# 15.2 Charges constatées d'avance

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Energie payée non encore livrée	4 318	2 171
CEE facturés non encore livrés	56 660	<b>2 1</b> 59
Primes d'options d'achats d'électricité	-	2 190
Charges générales diverses constatées d'avance	2 150	2 025
Charges constatées d'avances	63 128	8 545

# 15.3 Frais d'émission d'emprunt à étaler

En milliers d'euros	5 31/12/2017 / C	Aug.	Dim.	31/12/2018
Frais d'émission emprunt à étaler	4 174	-	3 625	549
Charges à répartir sur plusieurs exercices	4174%	1900 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	3 625	549

Les frais d'émission d'emprunt à étaler se composent des frais d'émission d'emprunts obligataires pour un montant net de 0,5 millions d'euros à la clôture, qui sont amortis en mode linéaire sur la durée de chaque tranche.

Les frais liés au crédit syndiqué d'acquisition de Quadran et à une facilité de crédit revolving bancaire, ont été repris de façon anticipée au 31 décembre 2018 pour de 2,4 millions d'euros suite au remboursement des prêts associés.

### 15.4 Etat des échéances des créances

En milliers d'euros	31/12/2018	<1 an	>1an
Créances rattachées à des participations	46 142	46 142	
Autres titres immobilisés	-		
Autres prêts	-	-	
Dépôts de garantie	11 357	9 0 1 0	2 347
Immobilisations financières hors participations	57 499	55 152	2 347
Fournisseurs, avances et acomptes versés sur commande	21 442	21 442	
Clients et comptes rattachés	742 723	742 723	
Personnel, sécurité sociale et autres organismes sociaux	57	57	
Etat - Taxes sur la valeur ajoutée	114 348	114 348	
Etat - Autres impôts et taxes	(965)	(965)	-
Factor	-	-	
Débiteurs divers	15 328	13 760	1 568
Créances	892 933	891 365	1 568
Charges constatées d'avance	63 <b>128</b>	62 877	251
Frais d'émission emprunts à étaler	<b>54</b> 9	181	368
Total #2500 Control of the Control o	1 014 108	at 1 009 575 %	M

#### 15.5 Produits à recevoir

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Clients - factures à établir	472 227	369 910
Etat - produits à recevoir	-	3 680
Divers - produits à recevoir	14 572	43 750
Produits à recevoir	486 799	417 340

#### Les produits à recevoir divers comprennent notamment :

- les montants en attente de compensation par la Commission de Régulation de l'Energie dans le cadre des dispositifs de Tarif de Première Nécessité (TPN) pour l'électricité pour un montant de 2.9 millions d'euros, de Tarif Spécial de Solidarité (TSS) pour le gaz pour 1.9 millions d'euros et de compensation des surcoûts liés aux achats de Biométhane pour 1.4 millions d'euros
- la part acheminement des créances irrécouvrables du quatrième trimestre 2018 en attente de compensation par Enedis et GRDF pour 3.0 millions d'euros
- Le produit à recevoir d'un montant total de 5.3 millions d'euros au titre de peines et soins relatifs à des périodes antérieures au 31 décembre 2017.

#### DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
SICAV monétaires	-	-
Valeurs mobilières de placement	•	-
Comptes bancaires	209 766	268 521
Appels de marge	30 088	15 840
Disponibilités	239 854	284 361

Les appels de marge correspondent aux avances sur engagements d'achats et ventes à terme auprès de nos contreparties.

# **CAPITAUX PROPRES**

# 17.1 Variation des capitaux propres

En milliers d'euros	31/12/2017	Affectation résultat	Résultat de l'exercice	Variation Capital	Variation subv. Investissement	31/12/2018
Capital social	4519	-	-	138	-	4 657
Prime d'émission	164 587	-	-	35 970	-	200 558
Prime de fusion	-	-	-	-	-	-
Réserve légale	415	37	-	-	-	452
Report à nouveau	169 820	756	-	(16 393)	-	154 183
Résultat de la période	16 748	(16 748)	35 <b>235</b>	-	-	35 235
Subv. d'investissement	639	-	-	-	(88)	551
Capitaux propres	356 728 4	(15 955)	35 235	19 715	(88)	395 636

# 17.2 Evolution du capital social

Le capital social est composé au 31 décembre 2018 de 46 573 934 actions ordinaires de même catégorie d'une valeur nominale de 0.1 euro chacune. Le capital social est entièrement libéré. La Société n'a émis ni autorisé aucune action de préférence.

# PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	31/12/2017	Dotation -	Reprise		31/12/2018
En milliers d'euros	31/12/2017	Dotation -	utilisée non utilisée		
Provisions pour risques	41 081	57 115	24 748	2 850	7 <b>0 5</b> 98
Provisions pour charges	1 664	261	-	-	1 925
Provisions pour risques et charges	42 745	<b>57 37</b> 6	24 748	2 850	72 524
Dont exploitation		<i>57 <b>376</b></i>	24 748	2 850	
Dont financier		-	-		
Dont exceptionnel		-	-		

#### Certificats d'économie d'énergie (cf. note 1.4) et garanties d'origine

Au cours de l'exercice 2018, une dotation complémentaire de 47,3 millions d'euros a été comptabilisée et une reprise de 20,4 millions d'euros a été enregistrée, portant la provision au 31/12/2018 à 37.5 millions d'euros contre 10,6 millions d'euros au 31/12/2017.

Au cours de l'exercice, une provision de 2.3 millions d'euros a été constituée au titre des garanties origines.

#### Certificats de capacités (cf. note 1.4)

Au cours de l'exercice, une provision nette de 1.8 millions d'euros a été constituée au titre des certificats de capacités 2018.

#### Provision pour contrats déficitaires sur capacités d'interconnexions gazières

Une provision pour contrat déficitaire d'un montant de 31,6 millions d'euros avait été constituée durant l'exercice 2016 au titre des contrats portant sur la réservation, à compter de fin 2011, de capacités d'importation de gaz via la 8elgique, pour des durées s'étendant au maximum jusqu'en 2027.

La provision a été reprise à hauteur de 4.3 millions d'euros durant l'exercice 2018 contre une reprise de 6.7 millions d'euros en 2017.

#### Provision pour risques produits à recevoir

Le produit à recevoir d'un montant total de 5.3 millions d'euros au titre de peines et soins relatifs à des périodes antérieures au 31 décembre 2017 a été provisionné pour le même montant.

#### Provisions pour charges

Les provisions pour charges correspondent aux provisions pour avantages du personnel de la Société. Les hypothèses actuarielles utilisées pour estimer l'engagement existant au 31 décembre 2018 sont les suivantes :

- taux d'actualisation de 1,45 % (inflation incluse);
- taux d'augmentation des salaires de 2 %;
- départ à la retraite à l'initiative du salarié;
- taux de mobilité du personnel variable selon l'âge;
- table de mortalité INSEE TD 2013-2015.

#### **DETTES FINANCIERES**

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Autres emprunts obligataires	169 135	184 256
Emprunts bancaires	-	233 613
Concours bancaires	4 710	249
Emprunt et dettes auprés des établissements de crédit	4710	233 861
Autres emprunts	160 875	2 272
Dettes financières diverses	65 400	61 019
Emprunts et dettes financières divers	226 274	63 290
Oettes financières	400 119	481 408

Le poste emprunts bancaires était constitué au 31 décembre 2017 de soldes créditeurs bancaires pour un montant de 3,6 millions d'euros et d'un crédit syndiqué d'un montant total de 230 millions d'euros qui a été remboursé au cours de l'exercice.

Les concours bancaires sont composés des soldes créditeurs de banques et des intérêts courus à payer.

Le poste « autres emprunts » comprend une ligne de crédit auprès de TOTAL pour un montant de 160 millions d'euros.

Les dettes financières diverses se composent principalement :

- des appels de marge correspondant aux avances sur engagements d'achats et ventes à terme reçues de nos contreparties pour 28.2 millions d'euros en 2018 (35.6 millions d'euros en 2017) et d'A8N AMRO pour 29,3 millions d'euros en 2018 (21.2 millions d'euros en 2017).
- des comptes courants créditeurs avec les filiales de la Société pour 7,9 millions d'euros en 2018 (3,9 millions d'euros en 2017)

## **DETTES DIVERSES ET COMPTES DE REGULARISATION PASSIF**

#### 20.1 Dettes diverses

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Fournisseurs	274 559	185 244
Fournisseurs - factures non parvenues	266 228	197 566
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	540 787	382 810
Dettes fiscales	323 390	276 235
Dettes sociales	11 061	8 464
Dettes fiscales et sociales	334 450	284 699
Dettes sur immobilisations	3 121	<b>27</b> 175
Autres dettes	13	12
Dettes diverses	878 372	694 696

#### 20.2 Produits constatés d'avance

En milliers d'euros	31/12/2018	3 <b>1/12/20</b> 17
Prestations de service	•	-
Franchise de loyer	510	762
Vente d'énergie	1 093	761
Produits constatés d'avance	1 603	1 523

#### 20.3 Différences d'évaluation sur instruments de trésorerie - passif

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017	
Gains enregistrés sur opérations à terme d'électricité	38 672	<b>67 12</b> 9	
Pertes enregistrées sur opérations à terme de gaz	(1624)	886	
Gains enregistrés sur opérations à terme de CO2	280	215	
Différences d'évaluation sur instruments de trésorerie passif	37 328	68 230	

Ce poste est relatif à l'application du règlement ANC 2015-05 (cf. note 1.11), y sont enregistrés les dénouements techniques propres au fonctionnement des marchés réglementés et réalisés au cours de l'exercice (dénouement en cascade « cascading », ajustement de résultat « P&L adjustment » et compensation « netting ») jusqu'à la date de livraison des produits, qui déclenche leur reprise au compte de résultat

# 20.4 Ventilation des dettes par échéances

En milliers d'euros	31/12/2018	<1an	>1 an et <5 ans	>5 ans 🧢 '
Autres emprunts obligataires	169 135	29 635	139 500	
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit	164 728	4 728	160 000	
Emprunts et dettes financières divers	66 256	66 256		
Dettes financières	400 119	100 619	299 500	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	540 787	540 787		
Dettes fiscales et sociales	334 450	334 450		
Dettes sur immobilisations	3 121	3 121		
Autres dettes	13	13		
Dettes diverses	878 372	878 372	-	-
Produits constatés d'avance	1 603	1 345	<b>25</b> 8	-
Différences d'évaluation sur instruments de trésorerie passif	37 328	30 421	6 907	-
Total Avis Aliman Avis Avis Avis Avis Avis Avis Avis Avis	1 317 422 2	1 010 757	306 665	

# 20.5 Charges à payer

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Founisseurs - factures à recevoir	266 228	197 566
Dettes fiscales et sociales	11 382	7 702
Autres charges à payer	-	-
Charges à payer	277 610	205 268

#### **ENGAGEMENTS HORS-BILAN**

## 21.1 Engagements d'achats et de ventes d'énergie

Afin d'ajuster ses approvisionnements et couvrir les consommations de ses clients, la Société conclut des contrats fermes ou optionnels d'achats à terme et de vente à terme d'électricité et de gaz sur le marché de gré à gré ou sur un marché organisé.

#### Au 31 décembre 2018 les engagements résultant de ces contrats sont les suivants :

Notionnels en k€	31/12/2018	<1an > >1	an et < 5ans	> S ans	
Engagement net sur opération électricité	851 981	761 542	90 439		-
Engagement net sur opération gaz	278 922	236 5 <b>65</b>	42 357		-
Engagement net sur opération autres	•	-	-		-
Notionnels en GWh	31/12/2018	/ <1an : 1/2 >1	an et < Sans	> 5 ans	17
Engagement net sur opération électricité	20 130	17 <b>735</b> T	2 395		-
Engagement net sur opération gaz	12 703	10 581	2 122		-
Engagement net sur opération autres	•	-	-		-

#### Au 31 décembre 2017 les engagements résultant de ces contrats étaient les suivants :

Notionnels en k€	31/12/2017	<1 an	> 1an et < 5ans	> 5 ans
Engagement net sur opération électricité	949 942	652 883	297 059	-
Engagement net sur opération gaz	<b>151</b> 923	114 599	37 323	-
Engagement net sur opération autres	-	-	-	-
Notionnels en GWh	31/12/2017	<1an	> 1an et < 5ans	> 5 ans
Engagement net sur opération électricité	25 132	16 930	8 202	-
Engagement net sur opération gaz	8 588	6 331	<b>2</b> 257	-
Engagement net sur opération autres	•	-	-	-

#### La juste valeur de ces instruments est la suivante :

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2017
Juste valeur des opérations à terme	400 497	201 320
luste valeur des option d'achat		-

#### 21.2 Cautions et nantissements

En milliers d'euros	31/12/2018	<1 an	>1 an et :	>5 ans
Garanties Bancaires sur contrats énergie marché organisé	45 000	45 000	-	-
Garanties Bancaires sur contrats énergie OTC	84 611	84 61 <b>1</b>	-	-
Garanties Bancaires sur bail immobilier	-	-	-	-
Garanties Bancaires liées au réseau	22 809	22 809	-	-
Autres garanties bancaires	1 999	-	1 999	-
Total ( 1995) 30 () Fig. 186 (1995) 199 (1995) 199 (1995)	154 419 /	152 420	1 999	,,, ,, ,, , , , , , , , , , , , , , ,

Les garanties bancaires sur contrats énergie marché organisé représentent des garanties émises envers les contreparties financières de la Société sur les achats et reventes à terme d'énergie.

Les garanties bancaires sur contrats énergie OTC représentent des garanties émises envers les contreparties industrielles de la 5ociété concernant les contrats long-terme mis en place et qui couvrent principalement des garanties de paiements.

Les garanties bancaires liées au réseau correspondent aux cautions émises envers les responsables des réseaux de transport et de distribution d'énergie, pour couvrir le risque de défaut de la Société en tant qu'acteur sur les réseaux français.

### 21.3 Autres engagements hors bilan.

Le rachat de la société Quadran, le 31 octobre 2017, est assorti d'un complément de prix résiduel d'un montant maximum de 72 millions d'euros, notamment lié au rythme de mise en service des parcs à venir d'ici mi-2019. Il sera payable en numéraire à hauteur d'un maximum de 13 millions d'euros, et par l'exercice de bons de souscriptions d'actions attachés aux nouvelles actions émises, dans la limite de 59 millions d'euros. Leur exercice, au prix unitaire de 49,205 euros, donnerait lieu à la création de 1 196 807 actions représentant une dilution d'environ 2,65% du capital social après émission.

#### SITUATION FISCALE

### 22.1 Intégration fiscale

La Société a opté depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 pour le régime d'intégration fiscale constitué dans les conditions prévues à l'article 223A du CGI.

Au titre de l'exercice 2018, le périmètre d'intégration fiscale est composé de Direct Energie, société de tête du groupe fiscal et de ses filiales intégrées Direct Energie Génération, 3CB, Quadran, Fonds Caraïbes, et La perrière.

La convention d'intégration fiscale conduit les filiales du groupe fiscal à constater une charge d'impôt équivalente à celle qu'elles supporteraient en l'absence d'intégration fiscale.

## 22.2 Allègements de la dette future d'impôt

Le taux d'impôt retenu pour le calcul de la fiscalité différée de Direct Energie est de 33% 1/3.

		Impôts différés		
Situation au 31/12/2018	Base de calcul	Actif	Passif	
Déficits reportables fiscalement	139 671	46 557	-	
Déficits propres Poweo Direct Energie	-	-		
Déficits imputables sur base élargie	-	-		
Déficits du groupe fiscol	139 671	46 557		
Décalages certains	50 371	16 790		
Provision Particip. effort construction	91	30		
Subvention équipement	551	184		
Provisions non déductibles	27 892	9 297		
Frois ocquisition titres	<b>5 22</b> 3	1 741		
Provision C3S	<b>2 7</b> 22	907		
Dépréciation des créances clients	13 892	4 631		
Total	190 042	63 347		

#### LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Valeur	les titres	% capital	Capital	Autres capitaux	Avances	Chiffres	Résultat :	Dividendes
En milliers d'euros	Brut	Provision	détenu	Capital	propres	consenties	d'affaires	KESDILGE	encalssés
Direct Energie Génération	17 500	13 257	100%	1 500	(1 281)	14 311	817	(170)	-
Direct Energie Belgium	100	-	100%	100	(9 097)	25 348	42 395	8 535	-
1jenko	661	661	5%	1 664	2 298	-	1 198	(1 090)	-
3CB	44 434	-	100%	42 000	9 439	-	42 157	(2 401)	•
Marcinelle Energie	38 280		100%	74 062	(25 982)	•	68 799	3 588	•
Direct Energie Services	75	<b>7</b> S	100%	75	44	•	423	16	•
Quadran	318 897		100%	8 2 6 1	78 619	3 482	27 485	27 906	-
Vertigo	1 250		25%	267	3 461	2 500	41 880	2 428	-
Hetty	200	-	100%	200	•	501	•	(766)	•

Les informations au titre des filiales et participations correspondent à celles du dernier bilan connu.

En particulier, pour la société Ijenko, les informations correspondent à l'exercice 2013, les données relatives à l'exercice 2018 n'étant pas disponibles.

#### **ELEMENTS RELATIFS AUX ENTREPRISES ET PARTIES LIEES**

Les éléments relatifs aux entreprises liées et entreprises associées sont les suivants :

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Titres de participations	405 953	405 953
Créances rattachées à des participations	46 142	69 100
Créances clients et comptes rattachés	48 425	52 084
Autres créances	-	-
Emprunts et dettes financières divers	(167 924)	(3 936)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(43 485)	(48 013)
Produits Intérêts des comptes courants groupe	1 772	584
Reprises financières sur provisions	-	-
Charges Intérêts des comptes courants groupe	(226)	(70)
Dotations financières aux provisions		(9 926)

Toutes les transactions significatives effectuées par Direct Energie SA avec des parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

#### HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Au titre de l'exercice 2018, les honoraires des commissaires aux comptes se sont élevés à 471 milliers d'euros.

#### **REMUNERATION DES DIRIGEANTS**

Pour l'année 2018 la rémunération globale des dirigeants s'est élevée à 1 885 055 euros à laquelle s'ajoutent 10.539 euros d'avantages en nature.

#### **COMPTES CONSOLIDES**

La Société est consolidée dans les comptes de la société TOTAL SA.

# **EVENEMENTS POST CLÔTURE**

Néant

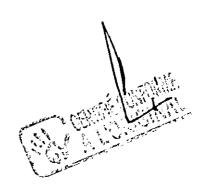
# direct energie

Société Anonyme au capital de 4 657 393,40 euros Siège social : 2bis, rue Louis Armand 75015 Paris 442 395 448 R.C.S. Paris

# Rapport de gestion et de gouvernement d'entreprise

**DIRECT ENERGIE** 

Exercice 2018



#### SOMMAIRE

SO	MMAI	RE	2
١.	SITU	JATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE	4
:	1.1.	EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE	4
:	1.2.	ACTIVITE DES PRINCIPALES FILIALES ET DES SOCIETES CONTROLEES PAR BRANCHES D'ACTIVITI	<b>E</b> 6
	1.3.	FAITS MARQUANTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE	9
II.	EVE	NEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE	. 14
Ш.	INV	ESTISSEMENT ET ACTIVITES EN MATIERES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	16
١٧.	PER	SPECTIVES	. 17
4	4.1	PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES	17
4	4.1.1	Les risques règlementaires et juridiques	17
4	4.1.2	Les risques relatifs à l'activité de la société	18
4	4.1.3	Autres risques	<b>2</b> 0
4	4.2	DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE	<b>2</b> 0
4	4.2	EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVE 21	NIR
٧.	FILL	ALES ET PARTICIPATIONS	. 23
:	S.1	PRISES DE PARTICIPATIONS	23
5	5.2	SOCIETES CONTROLEES	24
9	5.3	CESSION DE PARTICIPATIONS	24
۷I.	suc	CURSALES ET ETABLISSEMENTS SECONDAIRES	. 24
VII	. PRE	SENTATION DES COMPTES ANNUELS	. 25
•	7.1	COMPTES SOCIAUX	25
	7 <b>.2</b>	RESULTAT DE L'EXERCICE ET ANALYSE DE L'EVOLUTION DES RESULTATS	26
VII	I. INF	ORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT	. 27
ιx.	AFF	ECTATION DU RESULTAT	. 28
!	9.1	PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT	28
	9.2 DIVIDI	DIVIDENDES : MONTANT - ACOMPTE SUR DIVIDENDES - REGIME FISCAL	
9	9.3	DIVIDENDES : RAPPEL DES DISTRIBUTIONS LORS DES TROIS DERNIERS EXERCICES	29
9	9.4	CAPITAUX PROPRES	29
!	9.5	DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT	29
Χ.	TAB	LEAU DES CINQ DERNIERS EXERCICES	. 29
XI.	REP	ARTITION DU CAPITAL SOCIAL	. 30
ХIJ	. con	MMISSAIRES AUX COMPTES	. 31
	12.1	CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	31

12.2	SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES		31
XIII. MA	ANDATAIRES SOCIAUX		32
13.1	COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - LISTE DES MANDAT	s sociaux	32
13.2	SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS		33
13.3	REMUNERATION		34
	.1 REMUNERATION DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL ET DE:		
	.2 ATTRIBUTION D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET D'ACTIONS G GEANTS		
13.3.3	.3 REMUNERATION DES ADMINISTRATEURS		37
XIV. COI	DNVENTIONS		37
	ELEGATIONS DE COMPETENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION MENTATION, OU DE REDUCTION DE CAPITAL OU DE PROGRAMME DE RA		

# RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société DIRECT ENERGIE (la « Société ») au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

## PARTIE I : ACTIVITE DE LA SOCIETE

#### I. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Le Groupe Direct Energie (le « Groupe » ou le « Groupe Direct Energie ») constitué de la société Direct Energie et de ses filiales, est un acteur global sur le marché de l'énergie (électricité et gaz) en France. Le Groupe intervient sur tous les segments de ce marché (clients particuliers, professionnels, entreprises et collectivités) et poursuit une stratégie d'intégration verticale pour être présent sur toute la chaîne de valeur, de la production jusqu'aux services liés à l'énergie au sein du foyer.

L'essentiel de l'activité du Groupe est porté directement par la Société. Compte tenu de l'intégration de la Société dans le périmètre de consolidation du groupe TOTAL à compter du 6 juillet 2018, la Société publie désormais des comptes individuels. Les développements ci-après concernent donc avant tout l'activité de la Société, l'activité des filiales principales étant plus spécifiquement décrite dans le cadre du présent rapport de gestion à la section 1.2. L'organigramme du Groupe vous est présenté en Annexe.

#### 1.1. EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Premier acteur alternatif français de l'énergie, la société Direct Energie est l'un des premiers opérateurs indépendants sur le marché français de la fourniture d'électricité et de gaz naturel. Au 31 décembre 2018, le parc clients de la Société s'élevait à 3 millions de sites clients en France, contre environ 2,6 millions de sites en France au 31 décembre 2017.

#### **ACTIVITE DE VENTE D'ENERGIE**

L'activité « Commerce » de la Société recouvre la commercialisation d'offres de fourniture d'électricité et de gaz, ainsi que des prestations de services à valeur ajoutée à destination des consommateurs particuliers, professionnels, des entreprises et des collectivités locales.

Pour atteindre ses objectifs et pour répondre au mieux aux attentes de ses clients, l'activité « Commerce » s'est organisée autour de deux directions commerciales, l'une dédiée aux clients particuliers et l'autre aux clients professionnels, entreprises et collectivités locales. Ces directions s'appuient sur la direction de la relation clients qui a pour mission d'assurer le bon déroulement du parcours client tout au long de sa présence chez Direct Energie (relation clients, fidélisation, activation, facturation, relance, etc.).

#### Les clients particuliers

La Direction « Commerciale Particuliers » a pour mission la commercialisation d'offres de fourniture d'électricité et de gaz, ainsi que des prestations de services à valeur ajoutée à destination des consommateurs particuliers. A la fin de l'exercice 2018, la Société fidélisait plus de 2,5 millions de clients particuliers, et plus de 2,1 millions au 31 décembre 2017. La Société se positionne ainsi comme le troisième acteur français sur ce secteur d'activité.

La Société développe des offres compétitives et des services innovants pour répondre aux questions et aux besoins des clients afin que le consommateur soit au centre de la révolution de l'énergie et co-construise avec la Société une énergie mieux consommée.

#### Les clients professionnels et grands comptes

La Direction « Entreprises et Collectivités locales » est structurée autour d'équipes spécialisées par typologie de clients : professionnels, entreprises, collectivités.

Les clients professionnels (artisans, commerçants, professions libérales et PME, comptant moins de 20 sites) sont la cible commerciale historique de Direct Energie. La gamme destinée aux professionnels comporte des offres d'électricité, de gaz naturel et des offres « duales » (électricité + gaz).

Les équipes « Entreprises », commercialisent leurs offres sous la marque Direct Energie Entreprises, ont en charge les clients qui comptent plus de 30 sites. Ce sont des entreprises ayant un réseau de sites techniques, de boutíques ou d'agences, etc. Les offres pour les entreprises couvrent aujourd'hui tous les marchés : en électricité de 3kVa aux plus gros sites télérelevés ; en gaz toutes les classes de consommation.

Le segment Grands Comptes traite les sociétés ayant plus de 200 sites et plus. Direct Energie compte de très nombreux clients dans ce segment car la Société apporte une véritable expertise sur la gestion de ces clients « multi-sites », notamment pour les comptes regroupant plusieurs milliers de sites. Les offres sont toujours construites sur mesure, en fonction des caractéristiques techniques des sites, de l'usage de l'énergie et des besoins de gestion du client.

Au sein de la direction « Grands Comptes », une équipe commerciale spécialisée est dédiée aux collectivités locales et aux établissements publics. Elle est rompue aux procédures de marché public et accompagne les collectivités dans leur démarche de mise en concurrence des postes énergie. Elle répond aux appels d'offres publics portant sur la fourniture d'électricité et de gaz naturel, qui se sont multipliés en 2014-2015 avec la fin des tarifs réglementés.

#### **ACTIVITE DE NEGOCE ET D'OPTIMISATION**

L'activité de négoce et d'optimisation du Groupe est réalisée par la direction « Energie » qui a pour missions principales, pour l'électricité et le gaz :

- de procéder aux actions de couverture sur les marchés des expositions générées par l'activité de fourniture et d'assurer à chaque instant l'équilibre entre les injections et les soutirages d'énergie sur les réseaux; et
- d'optimiser les actifs en portefeuille (actifs de production électrique en gestion, stockages de gaz naturel, capacités d'interconnexions, flexibilités contractuelles, etc.).

# 1.2. ACTIVITE DES PRINCIPALES FILIALES ET DES SOCIETES CONTROLEES PAR BRANCHES D'ACTIVITE

Nous vous signalons qu'à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2018, notre Société est intégrée au sein du groupe Total et ne contrôle désormais plus aucune de ses filiales. Nous vous présentons dans les développements ci-dessous l'activité des principales filiales de la Société.

L'activité de développement et l'exploitation des moyens de production d'énergie est déployée au sein des filiales de production du Groupe et en particulier :

- les sociétés 3CB SAS et Marcinelle Energie qui ont leur personnel propre dédié à l'exploitation des centrales thermiques de Bayet et de Marchienne-au-Pont respectivement. En 2018, la centrale de Bayet a produit 0,7 TWh d'électricité et la centrale de Marcinelle 1,3 TWh, contre respectivement 1,4 TWh et 1,6 TWh en 2017;
- la société Direct Energie Génération dédiée au développement de projets d'installations de production d'électricité d'origine conventionnelle et notamment du projet de développement d'une centrale à cycle combiné gaz à Landivisiau en Bretagne conduit par la société Compagnie Electrique de Bretagne dont elle est actionnaire à 60%;
- la société Quadran pour le développement, l'exploitation et la maintenance d'installations de production d'électricité renouvelable. En 2018, la société Quadran a produit 1,1 TWh d'électricité.

#### ACTIVITE DE PRODUCTION D'ELECTRICITE D'ORIGINE THERMIQUE

L'un des axes stratégiques du Groupe est l'exploitation d'installations de production d'électricité utilisant la technologie des cycles combinés gaz.

#### • Le parc installé

Le 30 décembre 2015, la Société a acquis sa première centrale à gaz située à Bayet et détenue par la société 3CB, en exploitation commerciale depuis juillet 2011, pour un montant s'élevant à près de 45 millions d'euros, intégralement versé en numéraire. Cette centrale dispose d'une capacité installée d'environ 400 MW et d'un rendement à neuf d'environ 57% sur Pouvoir Calorifique Inférieur.

Un an plus tard, le 30 décembre 2016, la Société poursuivait son intégration verticale en annonçant l'acquisition de 100% des titres de la société Marcinelle Energie pour un montant de près de 36,5 millions d'euros en valeur d'entreprise. Marcinelle Energie, ancienne filiale belge du groupe italien Enel, détient et exploite une centrale à cycle combiné gaz de 400MW à Marchienne-au-Pont en Belgique.

Avec ces deux centrales, le Groupe a confirmé sa stratégie d'intégration verticale avec une capacité globale de production de plus de 800MW. Cette présence renforcée à l'amont et à l'aval permet une meilleure couverture des conditions d'approvisionnement des parcs clients en France et en Belgique.

#### • Le parc en développement

Le Groupe est fier de développer un projet de cycle combiné gaz à Landivisiau (Finistère), issu d'un appel d'offres et qui se trouve en phase finale de développement.

Pour développer ce projet, la société Direct Energie Génération (DEG), filiale à 100% de la Société en charge du développement des projets de production d'énergie, a créé en avril 2012 la société Compagnie Electrique de Bretagne (CEB) détenue par Direct Energie Génération à hauteur de 60% et par 5iemens Project Ventures (SPV) à hauteur de 40%.

Ce projet, partie intégrante du Pacte Electrique Breton, bénéficiera d'une prime de capacité annuelle indexée de 94 k€ / MW disponible sur une durée de 20 ans, prime qui garantit la rémunération de la capacité (elle ne sera pas cumulée avec la rémunération issue du futur marché de capacité) et qui viendra en complément des revenus tirés du marché de l'énergie. Conformément aux termes de l'appel d'offres et au Code de l'Energie, le 8 novembre 2018, la Compagnie Electrique de Bretagne a conclu avec la société EDF SA un « contrat de rémunération de la disponibilité du cycle combiné à gaz de Landivisiau ».

Le Groupe ne s'interdit pas de considérer des opportunités d'acquisition de centrales à cycle combiné gaz déjà en cours d'exploitation en France et à l'étranger ou de répondre à de futurs appel d'offre.

#### ACTIVITE DE PRODUCTION D'ELECTRICITE D'ORIGINE RENOUVELABLE

L'acquisition de la société Quadran, un des leaders indépendants de la production d'électricité d'origine renouvelable en France, réalisée en octobre 2017 s'inscrit dans la stratégie d'intégration verticale du Groupe et vient renforcer la présence du nouvel ensemble sur les activités de production.

Avec un portefeuille de projets à différents stades de maturité d'environ 2300 MV (hors prospection), l'acquisition de Quadran s'inscrit dans une démarche de développement continu au cours des

prochaines années, permettant ainsi au Groupe de renforcer ses capacités de production existantes avec l'intégration d'actifs éoliens terrestres, solaires, hydrauliques et biogaz en France métropolitaine et dans les DOM-TOM (essentiellement en Guadeloupe, en Martinique, en Nouvelle-Calédonie et à la Réunion).

Le Groupe, par l'intermédiaire de Quadran, exploite un portefeuille au 31 décembre 2018 de 213 actifs éoliens terrestres, solaires, hydroélectrique et biogaz en France et développe un ensemble de projets d'électricité renouvelable à différents stades de maturité, représentant environ 0,7 GW.

#### L'éolien

Quadran exploite au 31 décembre 2018 des centrales éoliennes d'une puissance d'environ 455 MW brut. Il est le premier exploitant éolien en outre-mer.

Quadran poursuit sa stratégie pour développer des projets éoliens en France, principalement en Métropole, en Guadeloupe, à la Réunion et en Nouvelle Calédonie en signant divers protocoles d'accord avec des propriétaires/exploitants et en poursuivant ses démarches auprès des collectivités.

#### Le solaire

Le Quadran exploite au 31 décembre 2018 des centrales solaires d'une puissance d'environ 213 MW brut. Le Groupe distingue trois types de centrales solaires : les ombrières de parking, les toitures photovoltaïques et les centrales solaires au sol.

#### • L'hydroélectrique

Quadran détient six centrales hydroélectriques en exploitation totalisant environ S MW en Occitanie et PACA.

Quadran est en phase de construction de 3 sites dans les Alpes cumulant une puissance de 7 MW et poursuit activement le développement de nouveaux sites, avec une vingtaine de centrales qui seront mises en service dans les prochaines années.

#### Le biogaz et la biomasse

Quadran se positionne également sur la création d'unités de méthanisation des déchets organiques et agricoles et la valorisation de décharges. Quadran exploite via Méthanergy et ses filiales 10 unités de valorisation du biogaz pour une puissance d'environ 12 MW.

La Société a par ailleurs a signé en 2015 un premier contrat d'achat du biométhane de l'unité de méthanisation agricole de la SCEA des Longchamps (Belfort) au titre duquel le Groupe achète 7 GWh/an de biométhane ainsi que les garanties d'origine associées sur une durée de 15 années. De même en 2016 et 2019, la Société a signé deux contrats similaires pour une capacité totale de 30 GWh/an avec la société Biogaz du Vermandois (Somme) et la SAS Biométha (Finistère).

En 2014, le Groupe a ínitié en Bretagne le développement d'un projet pilote de production de biométhane agricole multi sites associé à un système de collecte. A ce titre, la Filiale Direct Energie Génération a constitué, le 26 octobre 2015, une société de projet dénommée « CO BIOGAZ », en partenariat avec la coopérative agricole Triskalia (18.000 adhérents), la SEMBreizh ainsi que la Caisse des dépôts. Cette société a pour objet de développer un projet de construction et d'exploitation d'unités de méthanisation à la ferme et de collecte du biogaz, d'une capacité de production de 22 GWh/an en moyenne, pour injection en un point unique sur le réseau de GRT Gaz.

#### 1.3. FAITS MARQUANTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

#### POURSUITE DYNAMIQUE DE LA CONQUETE COMMERCIALE

Le Groupe a continué à enregistrer au cours de l'exercice 2018 une forte croissance de son parc client.

Au 31 décembre 2018 le parc client en France s'établit ainsi à près de 2 249 000 sites clients en électricité et 676 000 sites clients en gaz, ce qui représente des progressions de près de 14% et 15 % par rapport aux parcs clients au 31 décembre 2017.

Cette croissance repose notamment sur un portefeuille d'offres compétitives et innovantes en électricité et en gaz (offre Heures super creuses, Pass recharge), la mise en œuvre de plusieurs campagnes de communications nationales et la poursuite du contrat de sponsoring entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016 avec la SA Vendée Cyclisme, l'équipe cycliste de Jean-René Bernaudeau, qui porte le nom de « Team Direct Energie ».

Le Groupe a cependant dû faire face à une pression concurrentielle accrue sur la période par rapport aux années précédentes, particulièrement sur le segment des « grands comptes », ce qui s'est traduit par une relative stabilisation des niveaux de ventes du Groupe comparés à la croissance observée les années précédentes.

En Belgique, le parc client comptait plus de 51 000 sites clients au 31 décembre 2018.

#### **DECISION CORDIS DU 18 JUIN 2018**

Saisi dans le cadre de l'exécution d'une décision de la Cour d'appel de Paris du 2 juin 2016, le CoRDIS a constaté le 18 juin 2018 le non-respect par GRDF des prescriptions de l'arrêt et lui a enjoint de verser à Direct Energie une rémunération pour le passé pour la gestion des clients en contrat unique égale à :

- 91,00 euros par an pour la gestion de chaque point de livraison en offre de marché ayant choisi les options tarifaires T3 ou T4 ou TP;
- 8,10 euros par an pour la gestion de chaque point de livraison en offre de marché ayant choisi les options tarifaires T1 ou T2 ou ne disposant pas de compteur individuel.

GRDF, ENI et Direct Energie ont fait appel de cette décision.

#### DECISIONS DU CONSEIL D'ETAT RELATIVES AUX TRV ELECTRICITE

Dans une décision rendue le 18 mai 2018, le Conseil d'Etat a annulé la décision du ministre du 27 juillet 2017 fixant les TRV électricité à compter du 1<sup>er</sup> août 2017, mais seulement en tant qu'elle s'appliquait à l'ensemble des consommateurs (résidentiel et professionnels) souscrivant une puissance inférieure ou égale à 36 kilovoltampères. Cette décision a entraîné la fin du régime des TRV électricité pour certains professionnels (« grandes entreprises »), mais en dehors de ce point, le régime français des TRV électricité a été jugé compatible avec le droit de l'Union européenne.

Dans une décision rendue le 3 octobre 2018, le Conseil d'Etat a confirmé sa position s'agissant de la décision du ministre du 28 juillet 2016 fixant les TRV électricité à compter du 1<sup>er</sup> août 2016.

#### GEL DES TRV ELECTRICITE ET DES TRV GAZ

Le 4 décembre 2018, le Premier ministre a annoncé un gel des TRV électricité et gaz « pendant l'hiver »

Cette décision s'est traduite, en gaz, par l'adoption d'un arrêté le 30 janvier 2019 modifiant l'arrêté du 28 juin 2018 relatif aux tarifs réglementés de vente du gaz naturel fourni par ENGIE qui a pour objet de fixer la formule tarifaire permettant d'estimer l'évolution des coûts d'approvisionnement de l'opérateur historique. La modification de la formule a pour objet de prendre en compte la demande faite à ENGIE par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire d'entreprendre des opérations de couverture sur les marchés de gros du gaz de façon à ce que les tarifs n'augmentent pas entre le 31 janvier et le 30 juin 2019. Ces opérations ont été réalisées entre le 17 et le 21 décembre 2018.

S'agissant des TRV électricité, la CRE a proposé dans sa délibération du 7 février 2019 une augmentation de 5,9 % TTC afin de prendre en compte notamment l'augmentation des prix sur les marchés de gros et le doublement du prix des garanties de capacités. Le Gouvernement a annoncé « prendre acte de la délibération de la CRE » mais « n'appliquera pas ces hausses tarifaires tant que la période de chauffe hivernale ne sera pas terminée. Il fera ainsi usage des délais prévus par la loi afin de protéger les foyers français, notamment les plus modestes, d'une trop forte hausse de leur facture d'électricité dans une période de consommation élevée. »

#### **ECRETEMENT ARENH**

Dans le cadre du mécanisme ARENH, la CRE a reçu un total de demande de 132,98 TWh pour l'année 2019 de la part de 69 fournisseurs d'électricité (hors filiales d'EDF), alors que le plafond législatif fixe à 100 TWh par an la quantité d'électricité allouée aux fournisseurs au prix de 42€ le MWh. La CRE a donc procédé à la répartition de ce volume de 100 TWh au prorata des demandes des fournisseurs à l'exception des filiales d'EDF qui ont été intégralement écrêtées (article R336-18 du code de l'énergie et délibération de la CRE du 25 octobre 2018). Cet écrêtement a entrainé une hausse des coûts d'approvisionnement pour le fournisseurs alternatif qui devrait être répercutée dans la hausse à venir des TRV électricité proposée par la CRE.

# MISE EN DEMEURE CNIL CONCERNANT LES DONNEES ISSUES DU COMPTEUR COMMUNIQUANT LINKY

Par mise en demeure datée du 5 mars 2018, la CNIL a enjoint DIRECT ENERGIE de se conformer aux exigences requises par la loi du 6 janvier 1978 pour ce qui concerne le recueil du consentement des consommateurs au titre de la collecte de certaines de leurs données de consommations — courbes de charges au pas de 30 minutes et données quotidiennes — issues des compteurs communicants « Linky ».

Les actions correctrices entreprises par Direct Energie ont permis une mise en conformité des modalités de collecte des consentements et la clôture de la mise en demeure le 24 octobre 2018.

#### EVOLUTION DE L'ACTIONNARIAT DE DIRECT ENERGIE

A la date du 31 décembre 2018, le capital social s'établit à la somme de 4 657 393,40 euros, contre 4 519 086,80 euros en début de période, en raison d'une part, de l'exercice d'options de souscription d'actions attribuées aux membres du personnel salarié et des mandataires sociaux de la Société ou de ses filiales et d'autre part, de l'annulation, le 14 mars 2018, des 400 000 actions auto-détenues par la Société qu'elle avait acquise au cours de l'exercice 2017 dans le cadre de son programme de rachat d'actions conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale du 30 mai 2017 au terme de sa 21<sup>ème</sup> résolution.

Le 17 avril 2018, Total S.A. a signé un contrat de cession d'actions avec les principaux actionnaires de la Société<sup>1</sup> portant sur l'acquisition par Total S.A. de plusieurs blocs d'actions représentant à la date de signature 74,11% du capital de la Société.

La réalisation de cette acquisition de blocs par Total emportait obligation pour Total de déposer auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) une offre publique d'achat visant la totalité des actions Direct Energie non détenues par Total à la date de dépôt du projet d'offre à un prix de 42 euros par action, en application des articles 234-1 et suivants du règlement général de l'AMF.

Dans le cadre de l'accord susvisé et d'un protocole de rapprochement signé entre Total S.A. et la Société le même jour, le Conseil d'administration de la Société réuni le 17 avril 2018 a accueilli favorablement, à l'unanimité, ce projet de rapprochement et a décidé de nommer le cabinet Ledouble en qualité d'expert indépendant afin de se prononcer sur le caractère équitable des termes de l'offre, y compris dans l'hypothèse d'un retrait obligatoire, conformément à la réglementation boursière.

Le Conseil d'administration a également fait part de son intention de recommander aux actionnaires d'apporter leurs titres à l'offre qui sera déposée par Total et de rendre un avis motivé, après avoir pris connaissance de l'avis des instances représentatives du personnel de la Société et sous réserve de la confirmation du caractère équitable de l'offre publique par l'expert indépendant.

Il est précisé qu'aux termes du protocole de rapprochement conclu entre la Société et Total, Direct Energie s'est engagée à ne pas apporter les actions auto-détenues soit 1 810 actions Direct Energie. Le contrat de liquidité conclu avec CMCIC a d'ailleurs été suspendu le 18 avril 2018, date de début de la période de pré-offre.

Dans le cadre de la procédure d'information-consultation relative à ce projet, le Comité d'entreprise de la Société, lors de sa réunion du 22 mai, a rendu à l'unanimité un avis favorable sur l'offre.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ces principaux actionnaires sont (i) les membres du concert formé par Impala SAS, AMS Industries, Lov Group Invest et EBM Tribena AG, (ii) Luxempart et (iii) Monsieur Xavier Caïtucoli, Président Directeur Général de Direct Énergie (directement et au travers de sa holding Crescendix S.A.S).

Suite à l'obtention de l'autorisation de la Commission européenne le 3 juillet 2018, le Conseil d'administration de la Société s'est réuni le S juillet. Après une revue attentive du rapport de l'expert indépendant qui conclut que : « le prix d'Offre de 42 € est équitable d'un point de vue financier pour les actionnaires de Direct Energie apportant leurs titres à l'Offre ; cette conclusion s'applique également à la procédure de retrait obligatoire qui pourrait être mise en œuvre à l'issue de l'Offre si les octionnaires minoritaires de Direct Energie ne représentaient pas plus de 5% du capital ou des droits de vote de la Société » et sur la base notamment du projet de note d'information de l'initiateur de l'offre, du projet de note en réponse établi par la Société² et du rapport de l'expert indépendant, le Conseil d'administration a, à l'unanimité :

- considéré que le projet d'offre, tel que décrit dans le projet de note d'information de l'Initiateur, est conforme aux intérêts de la Société, de ses actionnaires et de ses salariés; et
- recommandé aux actionnaires de la Société d'apporter leurs actions à l'offre.

En conséquence de la levée de l'ensemble des conditions suspensives relatives aux accords signés le 17 avril, Total a acquis le 6 juillet 73,04% du capital de Direct Energie<sup>3</sup> sur la base d'un prix de 42 euros par action, soit un prix global d'environ 1,4 milliard d'euros. Cette acquisition a été suivie du dépôt par Total le même jour d'un projet d'offre publique obligatoire portant sur les actions Direct Energie non encore détenues par Total, au même prix par action de 42 euros.

Ce projet d'offre publique d'achat simplifiée a été soumis à l'examen de l'AMF qui, par décision du 24 juillet 2018, l'a déclaré conforme en application de l'article 231-23 du règlement général, cette décision emportant visa du projet de note d'information de la société Total S.A. sous le n°18-324 en date du 24 juillet 2018. En outre, l'Autorité des marchés financiers a apposé le visa n°18-325 en date du 24 juillet 2018 sur le projet de note en réponse de la Société.

En application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général de l'AMF, l'offre publique d'achat simplifiée s'est ouverte le 26 juillet pour une période courant jusqu'au 14 septembre 2018 inclus.

Le 6 septembre, pendant la période d'offre, le FCPE Direct Energie (composé à 100% d'actions Direct Energie) a opéré sa mutation et est dorénavant investi en actions Total.

Dans son avis du 19 septembre 2018, l'Autorité des Marchés Financiers a publié le résultat de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la Société. Elle indique qu' « à la clôture de l'offre la société Total S.A. détient 44.417.802 actions Direct Energie représentant 44.820.386 droits de vote, soit 95,37% du capital et au moins 95,33% des droits de vote de cette société ».

Total S.A. a annoncé le 24 septembre 2018 la mise en œuvre de la procédure de retrait obligatoire portant sur toutes les actions Direct Énergie qui n'ont pas été apportées à l'offre publique d'acquisition.

Les actions Direct Énergie ont été radiées de la cote sur Euronext à Paris, après la clôture du marché, le 27 septembre 2018, date de mise en œuvre du retrait obligatoire.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Disponible sur le site internet de la Société https://www.direct-energie.com/groupe/fr/investissems/agenda-financier-et-publications/communiques-financiers

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> Sur la base d'un capital composé de 45 608 369 actions au 30 juin 2018

A la connaissance de la Société, il n'y a pas eu d'autre variation significative dans la répartition du capital et des droits de vote depuis le 31 décembre 2018.

#### RECOMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE

La composition du Conseil d'administration de Direct Energie a été modifiée à compter de la réalisation de la cession des blocs le 6 juillet afin de tenir compte de la nouvelle composition de l'actionnariat.

Le Conseil est désormais composé de la manière suivante :

- Mr Xavier Caïtucoli, Président du Conseil d'administration et Directeur Général de Direct Energie
- Mme Cécile Arson, Directrice financière Gaz, Renewables & Power du groupe Total, administrateur
- Mme Helle Kristoffersen, Responsable stratégie et Secrétariat Général du groupe Total, administrateur
- Mme Naminta Shah, Directrice Général People & Social Responsability du groupe Total, administrateur
- Mr Jean-Hugues de Lamaze, Associé et Senior Portfolio Manager Ecofin, administrateur indépendant
- Mr Philippe Sauquet, Directeur Général Gas, Renewables & Power de Directeur Général Strategy Innovation du Groupe Total, administrateur
- Xirr Europe, représenté par Mr Nicolas Gagnez, administrateur indépendant
- Mr Jean-Marc Bouchet, Président de Lucia Holding, censeur

Les détails sur la nouvelle composition du Conseil d'administration sont précisés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise figurant à la section 13.1 du présent rapport.

#### **REORGANISATION PATRIMONIALE**

L'ambition du Groupe Total est de devenir la major de l'énergie responsable, avec pour ambition d'apporter à tous ses clients une énergie abordable, disponible et propre. La création en 2016 de la Branche Gas Renewable & Power (GRP) s'ajoutant aux trois autres branches du Groupe (exploration-production, raffinage-chimie et marketing & services) est une des réponses du Groupe au service de cette ambition, en se développant sur la chaîne de valeur du gaz et en renforçant ses activités sur la chaîne de l'électricité bas carbone.

En 2016, le Groupe a fait l'acquisition de Lampiris, très implanté en Belgique, puis le Groupe a développé, de façon organique, les ventes d'électricité sur le marché français via sa filiale Total Spring France, nom pris en octobre 2017 par la société Lampiris France SAS. Ce changement de dénomination s'est accompagné du lancement de l'offre Total Spring de gaz naturel et d'électricité verte pour les clients résidentiels en France, remplaçant les offres précédemment commercialisées par Lampiris en France.

En 2018, avec l'acquisition du groupe Direct Energie, Total a accéléré son développement dans la fourniture de gaz naturel et d'électricité, en France et en Belgique, ainsi que dans la production d'électricité.

Le 1er octobre 2018 une 5ème Direction a été créée au sein de la Branche GRP – Power & Gas Europe (PGE) – afin de regrouper pour l'Europe l'ensemble des activités de génération électrique bas carbone (sur base gaz et renouvelables), ainsi que toutes les activités de commercialisation d'électricité et de gaz auprès des clients professionnels (B2B) et résidentiels (B2C).

#### Activités de commercialisation d'électricité et de gaz en Belgique

Les activités du groupe TOTAL relatives à la distribution d'électricité et de gaz en Belgique auprès des clients professionnels (B2B) et résidentiels (B2C) étaient opérées par les sociétés Lampiris (société de droit belge détenu à 100% par ELF AQUITAINE) et DIRECT ENERGIE BELGIQUE (« DEB », société de droit belge détenue à 99,999% par DIRECT ENERGIE), sous la marque POWEO.

Pour des raisons opérationnelles, il a été envisagé un rapprochement de ces deux sociétés.

Le 27 décembre 2018, une convention de cession de fonds de commerce relative aux activités « Poweo » de DEB a été conclue entre DEB en qualité de vendeur et Lampiris en qualité d'acquéreur avec effet au 31 décembre 2018

L'opération a pris la forme d'une cession des contrats commerciaux de DEB à Lampiris au 31/12/2018 (« Cession de Branche d'activité » dans le droit belge). Il s'agit d'une cession de l'ensemble du portefeuille clients, qui a été préalablement valorisé par un expert indépendant.

Le même jour, un contrat de prestation de services entre DEB et Lampiris a été conclu pour une période transitoire, par lequel DEB joue un rôle de commissionnaire rémunéré pour le compte de Lampiris en assurant la fourniture, la facturation et le recouvrement des clients. L'ensemble des coûts générés chez DEB fait l'objet d'une refacturation à Lampiris at cost +.

#### II. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

#### Activités de commercialisation d'électricité et de gaz en France

D'ici 2023, PGE a pour ambition de fournir plus de 9 millions de sites en Europe (soit 215 TWh) dont 6 millions en France et 1 million en Belgique. En France, cette ambition s'accompagne par la mise en oeuvre d'une nouvelle organisation pour les activités de commercialisation d'électricité et de gaz de Direct Energie, Total Spring France (détenue à 100% par Lampiris, elle-même détenue à 99,9% par Elf Aquitaine) et Total Energie Gaz (détenue à 100% par TGEHF, elle-même détenue à 100% par Elf Aquitaine) qui opèrent toutes les trois sur le même segment de marché du B2B et B2C en les regroupant au sein d'une même entité juridique et sous une seule organisation.

Le projet vise à regrouper au sein d'une même entité juridique et sous une seule organisation l'ensemble des activités contribuant à la vente de gaz et d'électricité, en lien avec la constitution de la direction PGE.

L'opération de rapprochement juridique envisagée est le suivant :

- Apport des titres de Total Spring France par Lampiris à Direct Energie. En contrepartie de cet apport, Direct Energie procèdera à une augmentation de son capital et Lampiris recevra des actions de Direct Energie, dont elle deviendra un actionnaire minoritaire (environ 8,5%). Il sera ensuite envisagé la fusion simplifiée de la société Total Spring France dans Direct Energie emportant transmission universelle de son patrimoine au profit de la société absorbante.
- Cession directe des titres Total Energie Gaz par TGEHF en faveur de Direct Energie, suivie de la fusion absorption de Tegaz dans Direct Energie.

Sous réserve de l'obtention de l'avis des institutions représentatives du personnels des trois entités concernées, l'opération de cession des titres TEGAZ et l'opération d'apport des titres de TSF, dont il vous est proposé l'approbation lors de la prochaine assemblée générale de la Société, serait réalisée à compter du 11 mars 2019 et la réalisation juridique des fusions le 11 avril 2019, à l'issue du délai d'opposition des créanciers, avec effet rétroactif d'un point de vue comptable et fiscal au 1er janvier 2019.

A l'issue de ces opérations, l'intégralité des activités du Groupe liées à la commercialisation en France de l'électricité et du gaz seront portées d'un point de vue patrimoniale par la Société.

La mise en oeuvre en France de la stratégie de croissance de la direction PGE suppose également le lancement d'une marque unique en France pour la commercialisation de l'ensemble des offres électricité et gaz, pour le B2B et B2C, initialement sous les marques Direct Energie, Total Spring et Total Gaz & Power, qui sera communiquée au marché le 10 avril 2019.

En lien avec ce changement de la marque de la Société, il vous sera proposé lors de la prochaine Assemblée Générale de la Société, d'approuver le changement de la dénomination de la Société en Total Direct Energie.

#### Activités de production d'énergie renouvelable et thermique

Il vous est par ailleurs précisé que dans le cadre de l'organisation et la rationalisation de ses activités par le groupe Total, il pourrait être envisagé un transfert des actifs d'énergie renouvelable entre les société Quadran, filiale à 100% de Direct Energie et Total Solar, filiale à 100% de Total, ainsi qu'un rapprochement sous une même entité juridique des actifs de production thermique récemment acquis par le groupe Total (les centrales à cycle combiné gaz de Poweo Pont sur Sambre et de Toul Power) avec ceux détenus par la Société dans l'Allier et à Marcinelle.

#### DECISION DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS DU 28 JANVIER 2019

Direct Energie avait saisi le Tribunal de Commerce de Paris afin d'obtenir l'indemnisation du préjudice subi du fait des pratiques de GRDF ayant consisté à lui transférer la réalisation de certaines prestations de gestion de clientèle relatives à la distribution de gaz, et ce sans aucune contrepartie financière.

Le Tribunal a considéré, dans un jugement du 28 janvier 2019, que GRDF avait soumis Direct Energie à des obligations créant un déséquilibre significatif entre les droits et obligations des parties et condamné celle-ci en conséquence à verser 17 MEUR à Direct Energie. Direct Energie devra en ce qui la concerne rembourser à GRDF la somme qu'elle lui a versé au titre de la période du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2012 en application de la décision du CoRDiS du 18 juin 2018.

#### PROJET LANDIVISIAU

Dans le cadre du développement du projet, la société Compagnie Electrique de Bretagne continue de sécuriser les autorisations administratives qui lui ont été octroyées. Deux autorisations sont encore sous recours : l'autorisation ministérielle d'exploiter qui, par une décision du Conseil d'Etat en date du 2S février 2019, a été renvoyée devant la Cour administrative d'appel dont l'arrêt a été annulé par ce dernier pour erreur de droit, et l'autorisation d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement qui est pendante devant la Cour administrative d'appel de Nantes.

Le 28 février 2019, la Compagnie Electrique de Bretagne a conclu avec le gestionnaire du réseau de transport d'électricité, RTE, le contrat de raccordement de la centrale au réseau.

#### III. INVESTISSEMENT ET ACTIVITES EN MATIERES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La politique d'innovation de la Société est d'accompagner ses consommateurs par des initiatives concrètes en leur proposant des solutions pour comprendre et maîtriser leurs usages énergétiques.

Ces initiatives s'appuient sur les mutations profondes que connaît le secteur de l'énergie (transition énergétique, compteurs communicants) et les nouveaux usages du quotidien (mobilité, digitalisation, etc.). En capitalisant et en construisant ses projets d'innovation sur ces fondamentaux, la Société prend une part active concrète dans la transition du métier du fournisseur d'énergie.

Le Groupe distingue deux types d'innovation.

D'une part l'innovation incrémentale a pour fondement d'améliorer les processus métier de l'entreprise et les outils mis à disposition des clients. C'est à ce titre que la ligne marketing du groupe a été modifiée en début d'année 2017 pour devenir « Innover pour simplifier l'énergie ». On retrouve donc ici des projets sur les ventes, la relation client et le digital.

D'autre part l'innovation de rupture a pour principe de développer des solutions non existantes et qui nécessitent des investissements souvent plus importants. Ces projets comportent une part de risque plus grande car ils sont par définition en rupture ou en évolution majeure avec les usages actuels des consommateurs. L'objectif des projets d'innovation est d'identifier, de développer et de tester avec une communauté de clients des solutions visant à changer le rapport des consommateurs à la fourniture d'énergie. Il s'agit là d'un enjeu majeur pour la Société : construire les services de demain et projeter la Société sur des services ou des métiers nouveaux.

#### IV. PERSPECTIVES

#### 4.1 PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

La diversité des activités du Groupe, dans un contexte très régulé, génère de nombreux risques, exogènes pour la plupart d'entre eux. La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats du Groupe ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis les principaux risques présentés ci-dessous.

#### 4.1.1 Les risques règlementaires et juridiques

#### ENJEUX ET CONTRAINTES LIES AUX CHANGEMENTS LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

Le marché de la fourniture de l'électricité et du gaz étant très réglementé tant au niveau national qu'européen, le Groupe est naturellement sensible à l'évolution du contexte législatif et réglementaire avec notamment les évolutions des tarifs réglementés de vente en amont et en aval.

Toute évolution défavorable du cadre règlementaire et juridique pourrait avoir un effet négatif sur la Société, son activité, sa situation financière, sa trésorerie, ses résultats et ses perspectives.

# PROMOTION DES ENERGIES RENOUVELABLES PAR LES POLITIQUES NATIONALES ET INTERNATIONALES

Si l'Union Européenne et le gouvernement français abandonnaient ou diminuaient leur soutien au développement des énergies renouvelables, en considération par exemple du coût des mesures de soutien ou pour ne pas nuire au marché des autres sources d'énergie, cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats du Groupe, ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

#### 4.1.2 Les risques relatifs à l'activité de la société

#### **RISQUES CLIENTS**

Le Groupe est amené à effectuer des transactions (ventes ou achats) avec de nombreuses contreparties pour un montant global important.

La Société est exposée au risque d'impayés, accentué d'une part par un contexte économique en reprise qui affecte les capacités de paiement des clients, d'autre part par la caractéristique même du marché de masse auquel s'adresse la Société, qui génère une multitude de petites créances, difficiles à recouvrer à l'unité. La Société suit au quotidien l'encours clients et constate au besoin des dépréciations sur les créances qui présenteraient une probabilité de recouvrement trop faible. Au 31 décembre 2018 cette dépréciation des comptes clients représente 45 230 M€ (contre 30 964€ au 31 décembre 2017).

#### RISQUES DE MARCHE

La Société conclut des contrats d'achats et de ventes fermes d'énergie sur des marchés organisés ou avec des contreparties de gré à gré. Ces instruments dérivés entrent dans la gestion et l'optimisation de l'approvisionnement des clients et sont sensibles à la variation des prix de marché des matières premières, qui a une volatilité importante.

La Société a défini un cadre de gestion visant à limiter les conséquences des fluctuations des prix de marché mais reste néanmoins exposée aux risques liés notamment aux incertitudes pesant sur les positions ouvertes, aux impacts des variations sur les positions ouvertes résiduelles, au manque de liquidité ou de profondeur de marché.

#### **RISQUES FINANCIERS**

La Société est exposée au risque de taux à travers les emprunts levés pour financer son activité, notamment dans le cadre de son activité de développement de centrales de production d'électricité d'origine renouvelable.

Afin de maîtriser son coût de financement, la Société réduit son exposition aux fluctuations des taux d'intérêts en ayant recours à des instruments financiers dérivés de couverture et pilote la part de l'endettement à taux variable en prenant en compte les anticipations d'évolution des taux d'intérêts. Par ailleurs, la Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et il considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir. La Société suit quotidiennement ses disponibilités en termes de liquidités et besoins de liquidités à courts et moyens termes pour s'assurer à tout moment d'avoir des ressources financières suffisantes pour financer l'activité courante et les investissements pour le développement de la Société.

La Société, en tant qu'opérateur actif sur les marchés de l'énergie, utilise un certain nombre d'instruments dérivés afin d'optimiser sa stratégie d'approvisionnement, ce qui se traduit par la conclusion d'accords avec des contreparties de gré à gré ainsi que des opérations directement sur les

places de marché organisées. Ce type d'instruments implique la mise en place de mécanismes d'appels de marge avec le marché et les contreparties. Le Groupe privilégie la fourniture de garanties bancaires mais peut être amené à couvrir les appels de marge sous forme de liquidités pour des montants conséquents et dans des délais très courts, dans un contexte de forte volatilité des prix de marché. La couverture de ces appels de marge explique les besoins du Groupe en liquidités rapidement disponibles.

#### **RISQUES OPERATIONNELS**

#### - Risques industriels

Le Groupe détient et exploite deux installations de production d'électricité à cycle combiné gaz situées à Bayet (France) et à Marchienne-au-Pont (Belgique). Ce type d'installation industrielle est de nature à pouvoir porter atteinte significativement à l'environnement naturel ou humain, notamment en cas d'accidents, de catastrophes naturelles ou d'agressions externes, et à mettre en jeu la responsabilité civile, pénale et environnementale du Groupe.

La Société évalue à ce jour l'impact de ces risques industriels à zéro et n'a en conséquence pas doté de provision dans ses comptes.

#### Risques d'exploitation

L'exploitation de la centrale de production de Landivisiau pourrait être retardée engendrant des dépassements de budgets et des pertes de recettes et pourrait conduire la Société à devoir trouver des sources d'approvisionnement alternatives qui pourraient être plus coûteuses en fonction de l'évolution des prix de marché.

#### Evolutions technologiques

Le marché des énergies renouvelables est un marché sur lequel la technologie évolue rapidement pour faire face aux contraintes rencontrées. Le Groupe garde une approche prudente sur les évolutions technologiques, notamment concernant les modules photovoltaïques mais maintient la veille nécessaire pour ne pas perdre d'opportunités d'amélioration des résultats.

#### Données personnelles

Le Groupe dans le cadre de ses activités est amené à collecter de nombreuses données personnelles et notamment des données clients. Le traitement de ces données peut être soumis à différents risques : cyber attaque, vol, destruction, etc.

La sécurisation, la confidentialité et le respect de la réglementation concernant les données personnelles sont des préoccupations majeures pour le Groupe. Ce dernier a travaillé activement à la mise en œuvre du nouveau Règlement européen visant à renforcer la protection des données personnelles et la responsabilité des acteurs, applicable depuis mai 2018.

L'ensemble de ces risques pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats du Groupe ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

#### 4.1.3 Autres risques

#### RISQUE DE DEFAILLANCE INFORMATIQUE

Dans le cadre de son activité, la Société utilise de nombreux outils informatiques et systèmes d'information et gère plusieurs bases de données importantes, concernant notamment ses clients, leur facturation, et aussi la gestion des approvisionnements (nominations sur les réseaux de transports, système de gestion des transactions, etc.).

En cas de sinistre affectant ces systèmes d'information et ces bases de données, l'activité de la Société pourrait s'en trouver perturbée, ce qui pourrait à terme avoir une incidence négative sur son activité, sa situation financière ou ses résultats.

#### 4.2 DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

Le processus de contrôle interne initié au sein du Groupe a pour objectif de prévenir, gérer et contrôler les principaux risques auxquels le Groupe se trouve exposés, en s'assurant de :

- La conformité aux lois et règlements ;
- L'application des instructions et des orientations fixées par la direction générale ;
- Le bon fonctionnement des processus internes de la Société notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- La fiabilité des informations et opérations financières.

Afin de renforcer le dispositif de contrôle interne existant, Direct Energie a créé en 2017 la fonction « risques et contrôle interne » qui rapporte directement au Secrétaire Général. L'intégration des missions risques et contrôle interne au sein d'un même service permet de garantir une cohérence méthodologique, ainsi qu'une adaptation permanente et rapide du référentiel de contrôle interne au regard des risques et faiblesses détectés. Ces deux missions participent de façon complémentaire à la maîtrise des activités du Groupe.

Des procédures spécifiques sont mises en œuvre dans le cadre de l'élaboration des informations financières, notamment :

- Un système informatique comptable (SAP) adapté aux spécificités du Groupe et déployé sur l'ensemble des filiales, hors Quadran, sur la base d'un core modèle, sous la supervision de la DSI. Le périmètre composé de Quadran dispose quant à lui d'un système informatique comptable propre (NetSuite) adapté aux spécificités des activités de production d'énergie d'origine renouvelable;
- Des process et points de contrôles concernant les activités financières et comptables (eg. opérations de rapprochement, suivis des provisions, gestion et valorisation des immobilisations, etc.)

Le pôle Contrôle assure la maîtrise du processus budgétaire, des reportings mensuels et du suivi des investissements du Groupe.

Au niveau de la trésorerie des procédures ont été mises en place notamment sur la gestion des appels de marges et la validation des paiements.

Le dispositif de contrôle interne sera renforcé courant 2019 avec la mise en conformité avec Sarbane Oxley. Par ailleurs, une cartographie des risques liés aux activités de Direct Energie a été établie en 2018.

Le Groupe continuera également de consolider son dispositif anti-corruption via notamment un renforcement des actions de communication et de formation.

# 4.2 EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'ambition du Groupe Total, nouvelle actionnaire de la Société, est de devenir la major de l'énergie responsable, avec pour ambition d'apporter à tous ses clients une énergie abordable, disponible et propre. La création en 2016 de la Branche Gas Renewable & Power (GRP) s'ajoutant aux trois autres branches du Groupe (exploration-production, raffinage-chimie et marketing & services) est une des réponses du Groupe au service de cette ambition, en se développant sur la chaîne de valeur du gaz et en renforçant ses activités sur la chaîne de l'électricité bas carbone.

En 2016, le Groupe a fait l'acquisition de Lampiris, très implanté en Belgique, puis le Groupe a développé, de façon organique, les ventes d'électricité sur le marché français via sa filiale Total Spring France, nom pris en octobre 2017 par la société Lampiris France SAS. Ce changement de dénomination s'est accompagné du lancement de l'offre Total Spring de gaz naturel et d'électricité verte pour les clients résidentiels en France, remplaçant les offres précédemment commercialisées par Lampiris en France.

En 2018, avec l'acquisition du groupe Direct Energie, Total a accéléré son développement dans la fourniture de gaz naturel et d'électricité, en France et en Belgique, ainsi que dans la production d'électricité.

Le 1er octobre 2018 une 5ème Direction a été créée au sein de la Branche GRP – Power & Gas Europe (PGE) – afin de regrouper pour l'Europe l'ensemble des activités de génération électrique bas carbone (sur base gaz et renouvelables), ainsi que toutes les activités de commercialisation d'électricité et de gaz auprès des clients professionnels (B2B) et résidentiels (B2C).

L'intégration de Direct Énergie au sein de Total représente une formidable opportunité pour accélérer le développement des deux groupes sur le marché de la fourniture d'énergie. Avec un portefeuille clients combiné qui atteint déjà plus de 4 millions de sites livrés en France et en Belgique, le nouvel ensemble vise désormais à horizon 2022 plus de 6 millions de sites livrés en France, et plus d'1 million en Belgique.

# PARTIE II: FILIALES, PARTICIPATIONS, SUCCURSALES

#### V. FILIALES ET PARTICIPATIONS

L'activité des filiales principales de la Société a été exposée en vous rendant compte de l'activité de la Société.

Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

#### S.1 PRISES DE PARTICIPATIONS

#### PRISES DE PARTICIPATION OU PRISES DE CONTROLE

Le 26 avril 2018, notre Société a pris une participation de 25% dans le capital de la société VERTIGO, société par action simplifiée au capital de 266.680 euros, immatriculée au registre du commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 834 398 976 et dont le siège est situé au 2bis, rue de Vélizy à Meudon (92190).

La société VERTIGO présente, de par son activité, des gisements de travaux de rénovation et d'opérations d'économies d'énergie importantes réalisables auprès de sa clientèle. Ces travaux génèrent des économies d'énergie substantielles et sont souvent éligibles au dispositif des CEE. La prise de participation de la Société vise à permettre la mise en place d'un dispositif permettant de réaliser et de valoriser des opérations d'économie d'énergie.

Par ailleurs, la Société a constitué une nouvelle société dénommée HETTY, société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 841 086 358 ayant son siège situé au 2bis, rue Louis Armand à Paris 15<sup>e</sup>, filiale à 100% de Direct Energie.

Hetty est une start-up ayant pour objet de faire l'intermédiation via les canaux web et télémarketing et l'organisation de prestations de services pour des secteurs d'activités variés et non limités se rapportant ou se rattachant au foyer ou à la vie courante du consommateur.

Vous trouverez dans le tableau annexé à nos états financiers les informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société.

Nous vous signalons que notre Société n'a pris, au cours de l'exercice écoulé, aucune autre participation dans le capital d'une autre société.

#### **PARTICIPATIONS CROISEES**

Néant

#### **REGULARISATION DE PARTICIPATIONS CROISEES**

Néant

#### 5.2 SOCIETES CONTROLEES

La société ne contrôle aucune société au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce.

Notre Société n'est pas tenue d'établir un rapport de gestion groupe et des comptes consolidés en application des dispositions de l'article L. 225-100 du Code de commerce.

#### 5.3 CESSION DE PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice écoulé, nous vous signalons que notre Société n'a cédé aucune participation.

#### VI. SUCCURSALES ET ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

En application de l'article L.232-1 II du Code de commerce nous vous informons que la société ne détient aucune succursale ni aucun établissement secondaire.

# PARTIE III: RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

#### VII. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ainsi que le tableau des résultats prévu par l'article R.225-102 du Code de commerce ont été mis à votre disposition.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

La société n'établit pas de comptes consolidés.

#### 7.1 COMPTES 50 CIAUX

#### o Bilan de la Société

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

Montonts en Euros	Montant (année N)	Montant (année N-1)		
Capital social	4 657 393,40	4 519 086,80		
Réserve légale	451 908,68	414 988,60		
Capitaux propres	395 636 089,94	356 728 143,50		
Total du bilan	1 785 582 106,55	1 645 329 775,19		

#### o Compte de résultat de la Société

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

Montants en Euros	Montant (année N)	Montant (année N-1)
Chiffre d'affaires H.T.	4 780 390 181,64	3 820 735 854,48
Produits d'exploitation	4 850 607 300,34	3 875 365 585,04
Charges d'exploitation	4 798 661 290,57	3 872 785 552,38
RESULTAT D'EXPLOITATION	51 946 009,77	2 580 032,66
RESULTAT FINANCIER	-12 059 016,77	-7 656 115,49
Résultat courant avant impôt	39 886 993,00	-5 076 082,83
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-2 107 588,32	23 160 296,96
Impôt sur les bénéfices	2 544 342,00	1 338 419,96
RESULTAT DE L'EXERCICE	35 235 062,68	16 747 799,17

#### 7.2 RESULTAT DE L'EXERCICE ET ANALYSE DE L'EVOLUTION DES RESULTATS

Le chiffre d'affaires s'établit à 4 780,4 M€ contre 3 820,7 M€ au titre de l'exercice précédent. Cette augmentation de 959,7 M€, soit 25%, s'explique principalement par :

- Une croissance du chiffre d'affaires global relatif à l'activité de fourniture d'électricité et de gaz, y compris la facturation de l'acheminement et les autres produits liés à l'activité (hors taxes sur la consommation d'énergie), de 427,5 M€. Celle-ci résulte principalement de la progression dynamique du nombre de client en électricité et en gaz de la société et des volumes associés;
- Une progression des taxes sur la consommation d'énergie faisant l'objet d'une refacturation au client final de 109,0 M€, principalement associée à la croissance significative des volumes vendus :
- Une croissance de 423,2 M€ du chiffre d'affaires aux activités de gros, conséquence directe de la progression de la courbe de charge de la société, l'ayant amené à réaliser des reventes marché en augmentation dans le cadre de l'équilibrage de son bilan physique tout au long de l'année 2018, mais aussi de la contribution des volumes produits par les deux centrales de production d'électricité détenues par la société à Bayet et Marcinelle. Direct Energie réalise en effet les opérations d'optimisation sur les marchés des volumes produits par ces centrales et non nécessaires à la courbe de charge de ses clients.

Le résultat d'exploitation 2018 est positif de 51,9 M€ contre 2,6 M€ en 2017, soit une augmentation de 49,4 M€.

Cette forte progression s'explique par une amélioration significative de la marge brute de 105,5 M€ en lien direct avec la croissance importante continue de l'activité et la performance de l'optimisation du coût d'approvisionnement de la Société sur l'exercice 2018 par rapport à l'exercice 2017.

L'amélioration de la marge brute est partiellement compensée par une augmentation de l'impact des créances irrécouvrables net des mouvements de provisions de 6,0 M€ s'expliquant par la croissance du par client de la société mais aussi par l'évolution du modèle de dépréciation des créances commerciales vers un modèle basé sur les pertes attendues au lieu d'un modèle basé sur les pertes avérées qui entraîne mécaniquement une hausse des provisions comptabilisées sur ces actifs, notamment sur les créances commerciales non échues.

Par ailleurs, les dotations nettes au amortissements et provisions pour risques et charges sont en croissance de 39,7 M€ en raison principalement de l'entrée dans la 4ème période triennale du dispositif CEE qui s'est notamment traduit par une forte augmentation des niveaux d'obligation retenus pour les fournisseurs et, dans une moindre mesure, de l'augmentation de l'impact négatif des amortissements, en lien avec la forte dynamique commerciale de la société qui se traduit mécaniquement par une augmentation des coûts d'acquisition clients activés.

Enfin, les autres charges d'exploitation progressent de 10,4 M€ sous l'effet d'un accroissement des coûts marketing afin d'accompagner la croissance des acquisitions clients, d'une hausse des dépenses de prestataires externes expliquée principalement par la gestion du parc client résidentiel qui a connu

une croissance significative au cours de l'exercice 2018 et d'une augmentation des charges de personnel causée par le renforcement des équipes en lien avec la progression de l'activité.

Le résultat financier se dégrade en 2018 pour s'établir à -12,1 M€ contre -7,7 M€ en 2017. Cette dégradation s'explique par la constatation en 2018 d'une charge non récurrente de 2,5 M€ relative au remboursement anticipé d'une tranche d'emprunt obligataire tandis que le résultat financier 2017 avait bénéficié d'un impact net positif entre un gain de 11,6 M€ lié à des optimisations effectuées par la société en 207 sur les marché de l'énergie qui avait plus que compensé des dotations financières aux provisions sur les titres de filiales de la société associées à leurs perspective de développement futur.

Le résultat exceptionnel en 2018 est une perte de 2,1 M€, composée essentiellement de des indemnités versées pour rupture anticipée des contrats de swap de taux adossés au crédit syndiqué d'acquisition de Quadran qui a fait l'objet d'un remboursement anticipé au cours de l'exercice, contre un gain de 23,2 M€ en 2017 qui résultait principalement de la résolution de litige au cours de l'exercice.

Malgré un résultat en progression en 2018 par rapport à 2017, la participation aux bénéfices est nulle en 2018 en raison notamment du niveau élevé de capitaux propres de la société sur la période, accentué par les augmentations de capital constatées à la suite de l'exercice des options de souscription d'actions détenues par les salariés lors de l'opération d'acquisition de la société par le groupe Total.

L'impôt sur les bénéfices est une charge de 2,5 M€ en 2018 contre 1,3 M€ en 2017, consécutive à l'augmentation du résultat avant impôts de la société.

Ainsi, le résultat net en 2018 est un gain de 35,2 M€ contre 16,7 M€ en 2017.

#### VIII. INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Conformément à l'article L. 441-6-1 du Code de commerce, les tableaux ci-dessous ont été établis pour la publication d'informations sur les délais de paiement de la société pour l'exercice 2018 :

En millers d'euros	Article D.441-11*: Factures re <u>çues</u> non réglées en date de clôture					Article D.441-12": Factures <u>émises</u> non réglées en date de						
	Ø jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement							· · · · · · · ·					
Nombre de factures concernées	1 753					895	383 603					444 89
Montant total des factures concernées TTC	182 374	S <b>1</b> 547	19 101	8 045	13 110	91 804	149 194	30 696	10 934	9 800	69 878	121 30
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	4,50%	1,27%	0,47%	0,20%	0.32%	2,27%						
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice							3,12%	0,64%	0,23%	0.20%	1,46%	2,54%
(B) Factures exclues du (A) relatives	à des dettes	et créance	s litigieuse	s ou non c	omptabilise	ies						
Nombre de factures exclues			0				0					
Montant total des factures exclues 0				0								
(C) Délais de paiement de référence	utilisés (con	tractuel or	délai léga	i - Articie L	.441-6 ou a	rticle L. 44	3-1 du code	de commo	erce)			
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retard de paiement	Délais contractuels				Delais contractuels							

## IX. AFFECTATION DU RESULTAT

#### 9.1 PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons l'affectation du résultat suivante :

ORIGINE (en euros)					
Report à nouveau	154 183 047,41				
Résultat de l'exercice	<b>35</b> 235 062,68				
TOTAL A AFFECTER	189 418 110,09				
AFFECTATION (en euros)					
Réserve légale	13 830,66				
Dividende 0					
Report à nouveau 189 404 279,43					
TOTAL AFFECTE	189 418 110,09				

# 9.2 DIVIDENDES : MONTANT - ACOMPTE SUR DIVIDENDES - REGIME FISCAL DES DIVIDENDES

Aucun versement de dividendes ne sera effectué au titre de l'exercice 2018.

#### 9.3 DIVIDENDES: RAPPEL DES DISTRIBUTIONS LORS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Dividendes
2015	8 242 358
2016	10 374 715
2017	15 954 586

#### 9.4 CAPITAUX PROPRES

Compte tenu du résultat de l'exercice, les capitaux propres de la Société restent supérieurs à la moitié du capital social.

#### 9.5 DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 39-4 du CGI, nous vous précisons que les comptes de l'exercice 2018 prennent en charge une somme de 77 537 euros correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

#### X. TABLEAU DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices est joint en annexe du présent rapport de gestion.

# PARTIE IV : ACTIONNARIAT, GOUVERNANCE ET MANDATS

#### XI. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital social de 4 657 393,40 euros est divisé en 46 573 934 actions au nominal de 0,10 euros.

Les titres de la Société ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé.

La Société est détenue à hauteur d'environ 100% par TOTAL SA.

Conformément aux dispositions de l'article L. 22S-102 du Code de commerce, nous vous informons qu'il n'y a aucune participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, à l'exception de S1 708 actions détenues par Sébastien Loux, et de 93 131 actions détenues par Fabien Choné, lesquelles actions font l'objet d'un contrat de liquidité avec TOTAL SA.

Conformément aux statuts de la Société, les administrateurs de la société sont chacun titulaire d'une action.

Aux termes d'un protocole en date du 31 juillet 2017, la Société a émis en faveur de la société LUCIA HOLDING, 1 309 712 bons de souscription d'actions dont 638 683 ont été exercés le 19 février 2019 et 558 124 restent à ce jour exerçables et pourront en conséquence donner droit en cas d'exercice à 558 124 actions de la Société.

La Société n'a émis aucun autre titre ou droit susceptible de donner accès au capital. L'article 12 « Droits et obligations attachés aux actions » des statuts institue un droit de vote double dont certaines actions bénéficient.

Au 31 décembre 2018, l'actionnariat de la 5ociété est réparti de la manière suivante :

Actionnaires	Nombre de titres détenus
TOTAL SA	46 329 473
Mr Xavier CAÏTUCOL	97 808
Mr Fabien CHONE	93 131
Mr Sébastien LOUX	51 708
DIRECT ENERGIE	<b>1</b> 810
Mme Cécile ARSON	1
Mme Helle HASLE	1
Mme Namita HIBON	1
Mr Philippe SAUQUET	1
TOTAL	46 573 934

## XII. COMMISSAIRES AUX COMPTES

## 12.1 CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition le rapport sur les comptes de l'exercice ainsi qu'un rapport spécial sur les opérations visées par les articles L.225-38 et suivants du Code de commerce établis par votre Commissaire aux comptes.

## 12.2 SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les Commissaires aux comptes de votre Société sont :

Titulaire	1 <sup>ère</sup> nomination	Dernier renouvellement	Fin du mandat actuel
Ernst & Young et Autres, representé par Monsieur Philippe DIU	29 avril 2002	14 mai 2014	Lors de l'AGO 2020 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Suppléant	1 <sup>ère</sup> nomination	Dernier renouvellement	Fin du mandat actuel
Auditex, representé par Monsieur Christian SCHOLER	14 mai 2014	N/A	Lors de l'AGO 2020 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Il est précisé que la société DELOITTE & ASSOCIES, représentée par Monsieur François-Xavier Ameye, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire ainsi que la société BEAS, représentée par Jean-Paul Seguret, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, ont, par lettres en date du 21 décembre 2018, démissionné de leur mandat respectif à compter de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Il sera proposé à votre prochaine Assemblée Générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 de prendre acte de ces démissions.

## RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

En raison du retrait des titres de la Société du marché règlementée d'Euronext Paris, il est précisé que la Société ne se réfère plus volontairement au Code de gouvernement d'entreprise Middlenext.

Le présent rapport sur le gouvernement d'entreprise joint au rapport de gestion de la Société vous est présenté conformément à l'article L.225-37 du Code de commerce.

### XIII. MANDATAIRES SOCIAUX

# 13.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - LISTE DES MANDATS SOCIAUX

Au cours de l'année 2018, les évolutions suivantes sont intervenues dans la composition du Conseil d'administration de la Société :

- Le 14 mars 2018 : le Conseil a proposé de renouveler le mandat d'administrateur de la société AMS Industries représentée par Madame Sibylle de Richecour Falguière.
- Le 29 mai 2018: l'Assemblée Générale a ratifié la nomination de la société XIRR EUROPE
   S.A.R.L., représentée par Monsieur Nicolas Gagnez, faite à titre provisoire par le Conseil d'administration.
- Le S juillet 2018: le Conseil a constaté les démissions de Madame Monique Roosmale Nepveu, de la société Impala S.A.S., représentée par Madame Stéphanie Levan, de la société AMS Industries S.A.S., représentée par Madame Sibylle de Richecour Falguière, de la société Luxempart S.A., représentée par Monsieur Jacquot Schwertzer, de Monsieur Jean-Paul Bize, de Monsieur Jacques Veyrat, de la société Luxempart Management S.A.R.L., représentée par Monsieur Alain Huberty et de Monsieur Jean-Jacques Laurent, sous condition suspensive de la réalisation de l'Acquisition de Blocs d'actions par la société Total, en qualité d'administrateurs de la Société. Le Conseil a par ailleurs décidé de nommer à titre provisoire Monsieur Philippe Sauquet, Madame Namita Shah, Madame Helle Kristoffersen, Madame Cécile Arson et de Monsieur Jean-Hugues de Pradel de Lamaze.
- Le 21 janvier 2019 : le Conseil a constaté la démission de Monsieur Jean Marc Bouchet de son mandat de censeur de la société, à effet au 21 décembre 2018.

Au 31 décembre 2018, le Conseil d'administration de la Société était composé des sept administrateurs suivants, dont la liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun d'eux vous est communiqué en annexe.

Composition du Conseil d'administration de Direct Energie au 31 décembre 2018					
Nom, prénom des membres du Conseil	Membre Indépendant	Année première nomination	Échéance du mandat (1)	Comité d'audit	Comité de nomination et des rémunérations
Xavier Caïtucoli, Président	Non	30-sept-11	2020		-
		Administrateurs			
Philippe Sauquet (en rplcmt de Monique Roosmale Nepveu)	Non	06-juil-18	2020		
Namita Shah (en rpicmt de Impala SAS, représenté par Stéphanie Levan)	Non	06-juil-18	2020	2 年 日	Membre
Helle Kristoffersen (en rplcmt de AMS Industries, représenté par Sibylle de Richecour - Falguière)	Non	06-juil-18	2022		
Cécile Arson (en rpicmt de Luxempart S.A., représenté par Jacquot Schwertzer)	Non	06-juil-18	2020	Membre	
Jean-Hugues de Lamaze (en rplcmt de Jean-Paul Bize)	Oui	06-juil-18	2020	Membre	Président
XIRR EUROPE, représenté par Nicolas Gagnez (en rpicment de Cédric Christmann)	Oui	18-déc-17	2020	Président	

<sup>(1)</sup> A l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire

## 13.2 SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Il sera proposé à la prochaine Assemblée Générale ordinaire de la Société qui se réunira le 11 avril 2019, de ratifier les nominations faites à titre provisoire par le Conseil d'administration du S juillet 2018, de Monsieur Philippe Sauquet, Madame Namita Shah, Madame Helle Kristoffersen, Madame Cécile Arson et de Monsieur Jean-Hugues de Lamaze, en qualité d'administrateurs de la Société.

En application des dispositions légales et statutaires, nous vous demandons de bien vouloir ratifier ces cooptations.

Suite à ces démissions et nominations, la composition du Conseil d'administration conserve le principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du Conseil prévu à l'article L.225-18-1 du Code de commerce.

Il est également précisé que les deux Comités du Conseil d'administration de Direct Energie (le comité de nomination et des rémunérations et le comité d'audit) ont été dissous par le Conseil d'administration en date du 21 décembre 2018. Le règlement intérieur du Conseil d'administration a été modifié en conséquence.

#### 13.3 REMUNERATION

Le Conseil d'administration rend compte dans le présent rapport requis au titre de l'article L. 225-37-3 du Code de commerce des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables aux dirigeants mandataires sociaux au titre de l'exercice 2018 à raison de leur mandat.

# 13.3.1 REMUNERATION DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL ET DES DIRECTEURS GENERAUX DELEGUES

Au titre de l'exercice 2018 et des exercices précédents, la rémunération brute du Président Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués de la Société était constituée d'une partie fixe et d'une partie variable déterminée chaque année par le Conseil d'administration sur la base des propositions du Comité de nomination et des rémunérations.

La partie variable de la rémunération de Xavier Caïtucoli, Sébastien Loux et Fabien Choné pour l'exercice 2018 était fondée sur l'atteinte d'objectifs financiers d'une part, d'objectifs qualitatifs d'autre part. Les objectifs quantitatifs et qualitatifs comptaient respectivement pour ¾ et ¼. Les critères financiers étaient l'évolution du chiffre d'affaires, du résultat opérationnel courant et de l'évolution du parc, chacun de ces trois éléments comptant pour respectivement 15%, 35% et 25%. Les critères qualitatifs correspondants au développement du Groupe ont été établis de manière précise et correspondent à la réalisation des axes stratégiques du Groupe.

Il est précisé que l'attribution de 100% du variable pouvait être réalisée si l'ensemble des critères de performance était atteint, avec compensation de l'éventuelle sous-performance d'un critère par la surperformance d'un autre. La part variable de la rémunération des dirigeants était par ailleurs susceptible d'évoluer à la hausse en fonction de la surperformance des objectifs sans que cette part variable ne puisse excéder 200% de la rémunération fixe.

Après évaluation par le comité de nomination et des rémunérations des performances réalisées durant l'exercice, le Conseil d'administration qui s'est tenu le 21 décembre 2018, suivant les recommandations du comité de nomination et des rémunérations, a décidé d'attribuer à Xavier Caïtucoli, Sébastien Loux et Fabien Choné 100% de la part variable annuelle de leur rémunération (soit la somme de 240 000 euros chacun) en raison de l'atteinte de l'ensemble des critères de performance (notamment CA, ROC et acquisitions clients) qui avait été fixés par le Conseil.

#### · Rémunération fixe

La rémunération fixe a été déterminée au titre de l'exercice 2018 en prenant en compte le niveau de responsabilité, l'expérience, l'ancienneté du dirigeant mandataire social, ainsi que les pratiques relevées dans les groupes ou entreprises exerçant des activités comparables.

Au titre de l'exercice 2018, les rémunérations fixes ont été établies comme suit :

- 265 000 euros (Xavier Caïtucoli)
- 265 000 euros (Sébastien Loux)
- 265 000 euros (Fabien Choné)

#### Rémunération variable

Le montant de la rémunération variable annuelle cible et maximale au titre de l'exercice 2018 a été déterminée par le Conseil d'administration après avis du Comité de Nomination et des Rémunérations. Au titre de l'exercice 2018, la rémunération variable cible de chacun des dirigeants mandataires sociaux était de 240,000 euros.

La rémunération variable repose sur l'atteinte d'objectifs financiers d'une part, et d'objectifs qualitatifs d'autre part.

Ainsi, après consultation du Comité de nomination et des rémunérations, le Conseil d'administration a jugé pertinent pour l'exercice 2018 de conserver les critères et méthodes appliqués depuis 2016 et a ainsi décidé de maintenir une appréciation très fortement quantitative de la performance annuelle avec 75% de la rémunération fonction de l'atteinte d'objectifs financiers et 25% fonction de l'atteinte d'objectifs qualitatifs précis et prédéfinis, non basés sur les résultats du Groupe.

Les critères de performance déterminant la part variable de la rémunération des dirigeants au titre de l'exercice 2018 étaient les suivants :

## • Critères financiers :

- ⇒ N°1 : Atteinte de l'objectif cible de chiffre d'affaires fixé dans le budget de l'année
- ➡ N°2 : Atteinte de l'objectif cible de résultat opérationnel courant fixé dans le budget de l'année
- ⇒ N°3 : Atteinte de l'objectif d'acquisition client fixé dans le budget de l'année

## • Critères qualitatifs :

⇒ Développement du Groupe

Les objectifs quantitatifs et qualitatifs comptent respectivement pour ¾ et ¼.

Le poids des objectifs quantitatifs dans la partie variable de la rémunération est le suivant :

- Critère 1 : évolution du chiffre d'affaires : 15%
- Critère 2 : évolution du Résultat Opérationnel Courant : 35%
- Critère 3 : évolution du parc : 25%

Il est précisé que l'attribution de 100% du variable pouvait être réalisée si l'ensemble des critères de performance est atteint, avec compensation de l'éventuelle sous-performance d'un critère par la surperformance d'un autre. La part variable de la rémunération des dirigeants était par ailleurs susceptible d'évoluer à la hausse en fonction de la surperformance des objectifs sans que cette part variable ne puisse excéder 200% de la rémunération fixe.

Dans le processus d'élaboration de la rémunération variable, le comité de nomination et des rémunérations et le Conseil d'administration ont considéré que ces critères quantitatifs étaient les plus appropriés au regard de la nature des métiers du Groupe et pour mesure les niveaux de performances atteints.

Les critères qualitatifs correspondants au développement du Groupe ont été établis de manière précise et correspondent à la réalisation des axes stratégiques du Groupe.

## Avantage en nature

Une voiture de fonction est allouée à chaque dirigeant mandataire social.

#### Autres éléments

- Jetons de présence : Les dirigeants mandataires sociaux exécutifs ne bénéficient pas de jetons de présence.
- Rémunération variable pluriannuelle : les dirigeants mandataires sociaux exécutifs ne bénéficient pas de rémunération variable pluriannuelle.
- Options de souscriptions et actions gratuites : des options de souscription ou des actions gratuites, soumises à conditions de performance, pourraient leur être attribuées sur décision du Conseil d'Administration. Il convient toutefois de souligner que les dirigeants mandataires sociaux ne sont pas bénéficiaires des plans mis en place par la Société depuis 2015.
- Rémunération exceptionnelle ou liée à la prise de fonction : le Conseil d'Administration se réserve la faculté de verser une rémunération exceptionnelle si les circonstances le justifient (recrutement d'un dirigeant mandataire social par exemple). Le montant de cette rémunération exceptionnelle sera déterminée le cas échéant par le Conseil d'administration.
- Indemnítés et engagements visés à l'article L 225-42-1 du Code de commerce : Messieurs Caïtucoli, Loux et Choné ne bénéficient pas d'indemnité ou d'engagements visés à l'article L. 225-42-1 du Code de commerce. Le Conseil d'administration pourrait décider, en cas de recrutement de nouveaux dirigeants, de mettre en place un tel mécanisme dans les conditions prévues audit article L. 225-42-1.

Il est par ailleurs rappelé que Messieurs Loux et Choné étaient titulaires durant l'exercice 2018 d'un contrat de travail avec la Société. Ces contrats de travail contiennent une clause de non-concurrence laquelle prévoit le versement, pendant une durée de 12 mois à l'issue de la rupture de leur contrat de travail, de 80% pour Fabien Choné et 70% pour Sébastien Loux, de la dernière rémunération mensuelle fixe s'ils se retrouvent sans emploi.

Il est par ailleurs précisé que compte tenu de l'intégration de la Société au sein du groupe Total, les dirigeants sociaux de la Société ne percevront plus de rémunération au titre de leur mandat social à compter de l'exercice 2019.

# 13.3.2 ATTRIBUTION D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET D'ACTIONS GRATUITES DES DIRIGEANTS

Au cours de l'exercice 2018, aucune attribution d'actions gratuites et de stock-options n'a été réalisée au profit des dirigeants, ni aucun plan d'option ou d'attribution d'actions n'a été mis en place au sein de la Société.

#### 13.3.3 REMUNERATION DES ADMINISTRATEUR5

Au titre de l'exercice 2018, la politique de rémunérations des administrateurs était fondée sur l'assiduité aux séances du Conseil et le temps que les administrateurs consacrent à leur fonction.

L'Assemblée Générale déterminait le montant global de la rémunération annuelle des membres du Conseil d'administration sur proposition du comité de nomination et des rémunérations. Les jetons de présence étaient accordés en prenant en compte la présence effective aux réunions du Conseil d'administration ainsi qu'aux séances du comité d'audit et du comité de nomination et des rémunérations,

Le montant total de jetons de présence alloué au titre de l'exercice 2018 était de 180 000 €. La rémunération des membres du Conseil d'administration était composée d'une part fixe déterminée en fonction du mandat d'administrateur ou de censeur, avec une part complémentaire attribuée aux présidents des comités, ainsi que d'une part variable qui est fonction du nombre de réunions du Conseil et des Comités pendant lesquelles le mandat était en cours.

Les administrateurs ne reçoivent aucune rémunération de la part de Direct Energie en dehors des jetons de présence. Le Président ne perçoit pas de jeton de présence.

Il n'existe ni prêts ni garanties accordés ou constitués en faveur des organes d'administration et de direction.

Il est précisé qu'à compter de l'exercice 2019, la société ne versera plus de jetons de présence aux membres de son Conseil d'Administration.

#### XIV. CONVENTIONS

## CONVENTION REGLEMENTEE DE L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 22S-38 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

## CONVENTION REGLEMENTEE DE L'ARTICLE L. 225-102-1 (DERNIER ALINEA) DU CODE DE COMMERCE

Nous vous précisons qu'aucune convention n'est intervenue entre un dirigeant, un administrateur de la société ou un actionnaire disposant d'une fraction de droits de vote supérieure à 10% du droit de vote de la Société et une filiale directe ou indirecte de la Société.

# CONVENTIONS REGLEMENTEES INTERVENUES ANTERIEUREMENT ET POURSUIVIES AU COUR5 DE L'EXERCICE

Vous trouverez dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes, les conventions autorisées et conclues antérieurement qui se sont poursuivies en cours d'exercice.

# XV. DELEGATIONS DE COMPETENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN MATIERE D'AUGMENTATION, OU DE REDUCTION DE CAPITAL OU DE PROGRAMME DE RACHAT

Le tableau ci-après rend compte de l'ensemble des autorisations en cours de validité données au Conseil d'administration par l'assemblée générale du 29 mai 2018, y compris les délégations accordées en matière d'augmentation de capital requises par l'article L. 225-100 du Code de commerce.

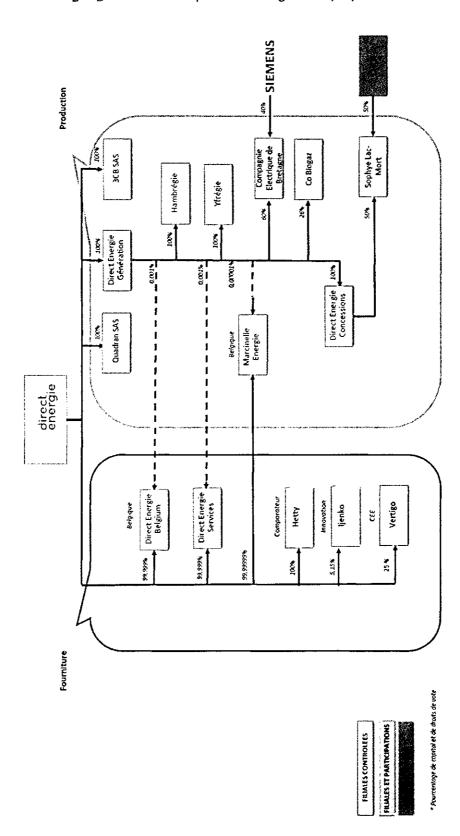
Délégations accordées par	Durée de	Montant	Utilisation faite	Solde
l'Assemblée générale du 29 mai	validité <sup>(1)</sup>	nominal	de la délégation	(en euros)
2018		maximum	au cours de	
		(en euros)	l'exercice (en	
			euros)	
Délégation de compétence au	26 mois	2,3 millions		2,3 millions
Conseil d'administration en vue			_	
d'augmenter le capital social par				
émission d'actions ordinaires				ļ
et/ou de valeurs mobilières				
donnant accès au capital de la				
Société, de toute filiale et/ou de				
toute autre société, avec maintien du droit préférentiel				
de souscription (17 <sup>ème</sup>			i.	
résolution)	i			
Délégation de compétence au	26 mois	2,3 millions		2,3 millions
Conseil d'administration en vue	20	2,3 1,,	-	2,3 111110113
d'augmenter le capital social par				
émission d'actions ordinaires				
et/ou de valeurs mobilières				
donnant accès au capital de la		ı		
Société, de toute filiale et/ou de				
toute autre société, avec				
suppression du droit				
préférentiel de souscription,				
dans le cadre d'une offre au				
public (18 <sup>ème</sup> résolution)				
Délégation de compétence au	26 mois	2,3 millions		2,3 millions
Conseil d'administration en vue			_	
d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires				}
et/ou de valeurs mobilières				
donnant accès au capital de la				Į.
Société, de toute filiale et/ou de				
toute autre société, avec				
suppression du droit				
préférentiel de souscription, par				
placement privé au II de l'article				
L.411-2 du Code monétaire et				
financier (19ème résolution)				

[ D / [ ] / [ ] / [ ]	- ·	100 1111		0.0 1111
Délégation de compétence à	26 mois	2,3 millions		2,3 millions
donner au Conseil			_	
d'administration en vue				
d'augmenter le capital social par				
émission d'actions ordinaires				
et/ou de valeurs mobilières				
donnant accès au capital, avec		1		
suppression du droit				
préférentiel de souscription, en				
rémunération de titres apportés				
à la Société dans le cadre d'une				
offre publique d'échange initiée				
par la Société sur les titres d'une				
autre société (22 <sup>ème</sup> résolution)				
Délégation de pouvoir au	26 mois	2,3 millions		2,3 millions
Conseil d'administration en vue		,	-	,
d'augmenter le capital social par				•
émission d'actions ordinaires		]		
et/ou de valeurs mobilières				
donnant accès au capital, avec				
suppression du droit	ļ			
préférentiel de souscription, en				
rémunération d'apports en				
nature à la société (23ème				
résolution)				
Autorisation au Conseil	26 mois	3% du capital	<u> </u>	3% du capital
Land to the second seco	20 111013	social	_	social
		Social		Social
d'augmenter le capital social par				
émission d'actions ordinaires				
réservée aux salariés adhérentes				
d'un plan d'épargne		is a second		
d'entreprise ou d'un plan				
d'épargne de groupe avec				
suppression du droit				
préférentiel de souscription au				
profit de ces salariés (25 <sup>ème</sup>				
résolution)			. <u>-</u>	
Augmentation donnée au	24 mois	10% du		10% du capital
Conseil d'administration à l'effet		capital social	_	social
de réduire le capital social par				
voie d'annulation d'actions				
propres (26ème résolution)				
Délégation de compétence au	26 mois	2,3 millions		2,3 millions
Conseil d'administration			_	
d'augmenter le capital social par	1			
incorporation de réserves,				
bénéfices, primes ou autres				
(27 <sup>ème</sup> résolution)				
Autorisation à conférer au	38 mois	3% du capital		3% du capital
Conseil d'administration à l'effet		social	-	social
de consentir des options de				
	<del></del>		·	·

souscription d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription en faveur des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux de la Société ou de ses filiales. (28ème résolution)				
Autorisation consentie au Conseil d'administration en vue d'attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription, en faveur des salariés et/ou mandataires sociaux de la Société ou de ses filiales (29ème résolution)	38 mois	3% du capital social	<u>-</u>	3% du capital social

Le Conseil d'Administration

Annexe 1
Organigramme du Groupe Direct Energie au 31/12/2018



<u>Annexe 2</u> Résultats financiers des cinq derniers exercices

Nature et indications (€)	2014	2015	2016	2017	2018
Capital en fin d'exercice					
Capital social	4 079 29 <b>7</b>	4 079 297	4 149 886	4 519 087	4 657 393
Nombre d'actions émises	40 792 965	<b>40 7</b> 92 965	41 498 860	<b>45 190</b> 868	46 573 934
Nombre d'obligations convertibles en actions	•	,	•	-	-
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 413 217 099	1 828 883 972	2 749 689 826	3 820 735 8 <b>54</b>	4 780 390 182
Résultat avant impôts, amortissements et provisions	65 331 179	26 252 431	230 974 637	69 632 2 <b>44</b>	120 599 364
Impôts sur les bénéfices	(359 932)	(59 245)	11 374 164	1 338 420	2 544 342
Résultat après impôts, amortissements et provisions	24 299 839	(6 705 110)	166 191 456	<b>16</b> 747 799	35 235 063
Résultat distribué	6 117 759	8 242 358	10 374 715	15 954 586	-
Résultat par action					
Résultat après impôts mais avant amortissements et provisions	1,61	0,65	5,29	1,51	2,53
Résultat après impôts, amortissements et provisions	0,60	(0,16)	4,00	0,37	0,76
Dividende attribué à chaque action	0,15	0,20	0,25	0,35	÷
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	283	297	325	333	365
Montant de la masse salariale de l'exercice	14 814 574	16 404 934	18 464 439	19 559 499	22 747 183
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales, etc)	6 901 281	8 143 077	9 473 012	8 655 437	10 118 273

# Annexe 3 Liste des mandats et fonctions de mandataires sociaux au 31/12/2018

Prénom Nom	Fonctions dans le Groupe	Autres mandats et fonctions en cours	Autres mondats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années
Xavier Caltucoli	Président Directeur Général	Président de Direct Energie Generation Président de Yfrégie Président de Hambrégie Administrateur délégué de Direct Energie Belgium Administrateur délégué de Direct Energie Services Administrateur de Marcinelle Energie Président de CRESCENDIX SAS Président de CRESCEND'HOME SAS Président de CRESCEND'HOME SAS Président de CRESCEND'HOUSE Gérant de CRESCEND'HORSE Président de CRESCEND'SIMO SAS Administrateur de HOMELOOP SAS Membre du Comité exécutif d'Impala SAS	Administrateur d'EBM Trirhena AG [fin de mandat en septembre 2014] Président de EBM Energie France [fin de mandat en décembre 2017]
Fabien Choné  Sebastien Loux	Directeur Général Délégué  Directeur Général Délégué Stratégie et Energie  Directeur Général Délégué Directeur Général Délégué Directeur Général Délégué Opération	Directeur Power & Gaz Europe TOTAL  Président de 3CB SAS  Administrateur de Compagnie Electrique de Bretagne SAS  Administrateur de Direct Energie Belgium Administrateur de Direct Energie Services  Administrateur délégué de Marcinelle Energie  Administrateur de l'université Panthéon-Assas Paris II  Gérant de la SCI FABELMON  Président de FABELSI SAS  Administrateur de Coalision Europe SAS  Gérant de la SARL LOUX RAPP  Administrateur de Direct Energie Belgium  Administrateur de Direct Energie Services  Administrateur de Marcinelle Energie	Administrateur d'EBM Réseau de Distribution SAS Membre du Comité de Direction de Direct Energie-EBM Entreprise SAS Administrateur de la SEML Gascogne Energies Services Représentant permanent de Direct Energie Distribution Membre du Comité de surveillance de Compagnie Concessionnaire des Eaux de France – Ossau SAS
Philippe Sauguet	Administrateur	Président du Conseil d'Administration de SAFT Groupe SA Administrateur de SAFT Groupe SA Administrateur de Total Eren Holding Membre du Comité Performance Groupe de Total SA.  Membre du Comité Exécutif de Total SA.	Président et administrateur du Conseil d'administration de Total Energie Gaz (fin de mandat le 1er décembre 2014) Président de Total Gas & Power Business Services (fin de mandat le 29 octobre 2014) Membre du Board of Directors de Total Gaz & Power Llmited (fin de mandat le 29 octobre 2014) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Services Limited (fin de mandat le 30 octobre 2014) Président de Total Gaz Electricité Holdings France (fin de mandat le 29 octobre 2014) Membre du Board of Directors de Total Holdings UK Limited (fin de mandat le 22 janvier 2015) Membre du Board of Directors de Total Midstream Holdings UK Llmited (fin de mandat le 30 octobre 2014) Membre du Board of Directors de Total Midstream Holdings UK Llmited (fin de mandat le 30 octobre 2014) Membre du Board of Directors de Total New Energies LTD (fin de mandat le 3 mars 2013) Président et administrateur du Conseil d'administration de Total Petrochemicals & Refinning SA/NV

Namíta Shah	Administratrice	Présidente Directrice Générale de Albatros	(fin de mandat le 1er septembre 2016) Président et administrateur du Conseil d'administration de Total Raffinage Chimie (fin de mandat le 1er septembre 2016) Directeur de Total Upstream UK Limited (fin de mandat le 22 janvier 2015) Membre du Conseil d'administration de CEPSA Gas Comercializadora SA (fin de mandat le 28 juin 2013) Membre du Comité de Direction de Total SA (fin de mandat le 28 actobre 2014) Administratrice de ELF Aquitaine (fin
		Présidente Directrice Général et Membre représentant le Fondateur du Conseil d'administration de la Fondation d'Entreprise Total Membre du Comité d'Orientation de Total Consulting. Membre du Comité d'Orientation de Total Facilities Management Services. Membre du Comité d'Orientation de Total Global Financial Services. Membre du Comité d'Orientation de Total Global Human Resources Services. Membre du Comité d'Orientation de Total Global Information Technology Services. Membre du Comité d'Orientation de Total Global Procurement. Membre du Comité d'Orientation de Total Learning Solutions Membre du Group Risk Management Committee de Total SA Membre du Comité de Performance Groupe de Total SA.	de mandat le 30 mars 2016) Membre du Comité de Gouvernance de ELF Aquitaine (fin de mandat le 1" septembre 2016) Président de ELF Exploration production (fin de mandat le 1" septembre 2016) General Manager de Moattama Gas Transportation Company Limited (fin de mandat le 1" juillet 2014) Administrateur de Total E&P Angola (fin de mandat le 1" septembre 2016) Directeur Général de Total E&P Myanmar (fin de mandat le 1" juillet 2014) Membre du Board of Directors de Total E&P Nigeria LTD Membre du Board of Directors Total Petroleum Nigeria LTD (fin de mandat le 1" juillet 2014) Administrateur de Total Profils Petroliers (fin de mandat le 1" juillet 2014) Directeur Général Délégué de Total Profils Petroliers (fin de mandat le 1" juillet 2014) Directeur de la succursale Total E&P Myanmar (fin de mandat le 1" juillet 2014) Membre du Comité de Direction de Total Global Information Technology Services (fin de mandat le 1" janvier 2017)
Helle Kristoffersen	Administratrice	Directeur du Board of Directors de Sunpower Corporation Membre du Comité de Gouvernance de ELF Aquitaine Membre du Comité d'Orientation de Total Consulting Membre du Comité d'Orientation de Total Facilities Magement Services Membre du Comité d'Orientation de Total Global Financial Services Membre du Comité d'Orientation de Total Global Human Resources Services Membre du Comité d'Orientation de Total Global Information Technology Services Membre du Comité d'Orientation de Total Global Procurement Membre du Comité d'Orientation de Total Global Procurement Membre du Comité d'Orientation de Total Learning Solutions Membre du Group Risk Management Committee de Total SA Membre du Comité Performance Groupe de Total SA.	Membre du Comité de Direction de Total SA (fin de mandat le 2 avri 2015)

Holdings France, administrateur de Total Energie Gaz  Holdings France, administrateur de Total Energie Gaz  Total Gas & Power Asia Private Limited (fin de mondat le 1d septembre 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Asiarhia Pty Ltd (fin de mondat le 1d septembre 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Inmited (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Limited (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Limited (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Limited (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Servies Limited (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Mariam Holdings Uk Limited (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Mew Energies Ltd (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (fin de mondat le 21 decembre 2016) Censeur de Direct Energie (fin de mondat le 21 decembre 2018) Président de Direct Energie (fin de mondat le 21 decembre 2018) Président de Direct Energie (fin de mondat le 21 decembre 2018) Président de Direct Energie (fin de mondat le 21 decembre 2018) Président de Comité de Noministrateur de Semmode de Loministrateur de Bee Ware Président de Direct Energie (fin de mondat le 21 decembre 2018) Président de Direct Energie (fin de mondat le 21 decembre 2018) Président de Conseil de Surveillance de PayTop  Administrateur de EPH (Belgique) Gérant de Loministrateur de EPH (Belgique) Gérant de Lomy Alk Gmbg (Allemagne) Administrateur de EPH (Belgique) Gérant de Lomy Alk Gmbg (Allemagne)	Cécile Arson	Administratrice	Représentante de Total Gaz Electricité	Membre du Board of Directors de
Energie Gaz  Limited (fil die mondat le 14 septembre 2018)  Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Australia Pty Ltd (fil de mondat le 14 septembre 2018)  Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Chartering Limited (fil de mondat le 13 août 2018)  Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Infrastructure Limited (fil de mondat le 31 août 2018)  Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Infrastructure Limited (fil de mondat le 31 août 2018)  Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Infrastructure Limited (fil de mondat le 31 août 2018)  Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Isarvices Limited (fil de mondat le 31 août 2018)  Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (fil de mondat le 31 août 2018)  Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (fil de mondat le 31 août 2018)  Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (fil de mondat le 31 août 2018)  Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (fil de mondat le 21 août 2018)  Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (fil de mondat le 21 août 2018)  Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (fil de mondat le 21 août 2018)  Administrateur de Direct Energie (fil de mondat le 21 août 2018)  Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (fil de mondat le 21 août 2018)  Administrateur de Direct Energie (fil de mondat le 21 août 2018)  Administrateur de Roundat le 21 août 2018)  Administrateur de Erect Energie (fil de mondat le 21 août 2018)  Administrateur de Erect Energie (fil de mondat le 21 août 2018)  Administrateur de Erecthologies Président de El Erechnologies Président de Berv All Gerhal de Limited, Allemagne)  Administrateur de Erecthologies Président de Il Erechnologies Président de Limited, Allemagne)  Administrateur de EPH (Belgique)  Gérant de Day All Gmbh (Allemagne)  Admi				
Septembre 2018  Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Australia Pty Ltd (fin de mandat le 13 expetembre 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Chartering Limited (fin de mandat de 13 douit 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Limited (fin de mandat le 13 douit 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Limited (fin de mandat le 31 douit 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Limited (fin de mandat le 31 douit 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Limited (fin de mandat le 31 douit 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Limited (fin de mandat le 31 douit 2018) Membre du Board of Directors de Total Midstram Holdings Uk Limited (fin de mandat le 31 douit 2018) Membre du Board of Directors de Total Midstram Holdings Uk Limited (fin de mandat le 31 douit 2018) Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (fin de mandat le 31 douit 2018) Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (fin de mandat le 31 douit 2018) Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (fin de mandat le 21 douit 2018) Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (fin de mandat le 21 decembre 2018) Président du Combé de Nominiation et des Remunerations de Direct Energie (fin de mandat le 21 decembre 2018) Président de Combé de Nominiation et des Remunerations de Direct Energie (fin de mandat le 21 decembre 2018) Président de Lominiation et des Remunerations de Direct Energie (fin de mandat le 21 decembre 2018) Président de Lominiation et des Remunerations de Direct Energie (fin de mandat le 21 decembre 2018) Président de Lominiation et des Remunerations de Direct Energie (fin de mandat le 21 decembre 2018) Président de Lominiation et des Remunerations de Direct Energie (fin de mandat le 21 decembre 2018) Président de Lominiation et des Remunerations de Direct Energie (fin de mandat le 21 decembre 2018) Président de Comité de Nominiation et de Semination de Lonie de Semination et des Remunerati	27.		,	
Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Australia Pty Ltd (fin de mondat le 34 septembre 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Indirecting Limited (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Indirecting Limited (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Limited (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Limited (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Fervices Limited (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Fervices Limited (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Comté d'Audit (fin de mondat le 21 décembre 2016) Censeur de Direct Energie (fin de mondat le 21 décembre 2018) Président du Comté de Nomination et des Rémunérations de Direct Energie (fin de mondat le 21 décembre 2018) Président du Comté de Nomination et des Rémunérations de Direct Energie (fin de mondat le 21 décembre 2018) Président de Deny All Giffant de Deny All Giffant de Deny All Giffant de Deny All Giffant de Conseil de surveillance de Cardelium Administrateur de Eper (Belgique) Gerant de Deny Alk Gmbg (Allemagne) (Allemagne) (Allemagne) (Allemagne) (Allemagne) (Allemagne) (Allemagne) (Allemagne)				-
Total Gas & Power Australia Pty Ltd (fin de mandat le 14 septembre 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Chartering Limited (fin de mandat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Chartering Limited (fin de mandat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Limited (fin de mandat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Limited (fin de mandat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Services Limited (fin de mandat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Services Limited (fin de mandat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Services Limited (fin de mandat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Services Limited (fin de mandat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Services Limited (fin de mandat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Services Limited (fin de mandat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Prasticutive Limited (fin de mandat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Limited (fin de mandat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Limited (fin de mandat le 21 decembre 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Limited (fin de mandat le 21 décembre 2018) Président de Direct Energie (fin de mandat le 22 décembre 2018) Président de Comité de Nomination et de Servinet de Pour All Gerant de Deny A				1 1 '
fin de mandat le 31 août 2018    Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Chartering Limited (fin de mandat le 31 août 2018)     Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Infrastructure Limited (fin de mandat le 31 août 2018)     Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Limited (fin de mandat le 31 août 2018)     Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Limited (fin de mandat le 31 août 2018)     Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Services Limited (fin de mandat le 31 août 2018)     Membre du Board of Directors de Total Matstram Holdings Uk Limited (fin de mandat le 31 août 2018)     Membre du Board of Directors de Total Matstram Holdings Uk Limited (fin de mandat le 31 août 2018)     Membre du Board of Directors de Total Matstram Holdings Uk Limited (fin de mandat le 31 août 2018)     Membre du Board of Directors de Total New Energies (fin de mandat le 31 août 2018)     Administrateur de Direct Energie (fin de mandat le 31 août 2018)     Membre du Comite d'Audit (fin de mandat le 22 legiembre 2018)     Membre du Comite d'Audit (fin de mandat le 21 décembre 2018)     Membre du Comite d'Audit (fin de mandat le 21 décembre 2018)     Président du Comite de Nomination et des Rémuniaritons de Direct Energie (fin de mandat le 21 décembre 2018)     Membre du Comite d'Audit (fin de mandat le 21 décembre 2018)     Président de Deny All Gerant de Deny Alk				
Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Chartering Limited (fife mondat le 31 août 2018)   Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Limited (fin de mondat le 31 août 2018)   Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Limited (fin de mondat le 31 août 2018)   Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Limited (fin de mondat le 31 août 2018)   Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Services Limited (fin de mondat le 31 août 2018)   Membre du Board of Directors de Total Midstram Holdings út k Limited (fin de mondat le 31 août 2018)   Membre du Board of Directors de Total Midstram Holdings út k Limited (fin de mondat le 31 août 2018)   Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (fin de mondat le 31 août 2018)   Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (fin de mondat le 31 août 2018)   Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (fin de mondat le 21 decembre 2016)   Censul de Direct Energie (fin de mondat le 21 décembre 2018)   Président du Comité de Nomination et de Direct Energie (fin de mondat le 21 décembre 2018)   Président du Comité de Nomination et des Rémunérations de Direct Energie (fin de mondat le 21 décembre 2018)   Président du Comité de Nomination et de Rémunérations de Direct Energie (fin de mondat le 21 décembre 2018)   Président du Comité de Nomination et de Rémunérations de Direct Energie (fin de mondat le 21 décembre 2018)   Président du Comité de Nomination et de Rémunérations de Direct Energie (fin de mondat le 21 décembre 2018)   Président du Comité de Nomination et de Rémunérations de Direct Energie (fin de mondat le 21 décembre 2018)   Président du Comité de Nomination et de Rémunérations de Direct Energie (fin de mondat le 21 décembre 2018)   Président du Comité de Rémunérations de Direct Energie (fin de mondat le 21 décembre 2018)   Président du Comité de Rémunérations de Direct Energie (fin de mondat le 21 décembre 2018)   Président du Comité de Rémunérations de Direct Energie (fin de mondat le 21 décembre 2				· ·
Total Gas & Power Chartering Limited (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Infrastructure Limited (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Imited (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Imited (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Services Limited (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Müstram Holdings Uk Limited (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Müstram Holdings Uk Limited (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Müstram Holdings Uk Limited (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Müstram Holdings Uk Limited (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Müstram Holdings Uk Limited (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Müstram Holdings Uk Limited (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Müstram Holdings Uk Limited (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Müstram Holdings Uk Limited (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Müstram Holdings Uk Limited (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Müstram Holdings Uk Limited (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Müstram Holdings Uk Limited (fin de Mistram Holdings Uk Limited (fin de Mistram Holdings Uk Limited (fin de Mistram Holdings Uk Limited (fin d				1 1 -
Gin de mandat le 31 août 2018  Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Infrastructure Louis Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Infrastructure Louis Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Louis (Jin de mandat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Services Limited (Jin de mandat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Services Limited (Jin de mandat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Midstram Holdings Uk Limited (Jin de mandat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Mew Energies Ltd (Jin de mandat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (Jin de mandat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (Jin de mandat le 23 août 2018) Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (Jin de mandat le 23 août 2018) Membre du Board of Directors de Mandat le 21 décembre 2016) Censeur de Direct Energie (Jin de mandat le 23 août 2018) Membre du Comité d'Audit (Jin de mandat le 24 décembre 2018) Président du Comité de Nomination et des Rémunérations de Direct Energie (Jin de mandat le 21 décembre 2018) Administrateur de Ecofin Limited, Partner (Jin de mandat le 21 décembre 2018) Président du Comité de Nomination et de Nomination et de Nomination et de Comité de Nomination et de Nomination e				
Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Infrastructure Limited (fin de mandat le 31 août 2018)   Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Limited (fin de mandat le 31 août 2018)   Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Services Limited (fin de mandat le 31 août 2018)   Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Services Limited (fin de mandat le 31 août 2018)   Membre du Board of Directors de Total Midstram Holdings Uk Limited (fin de mandat le 31 août 2018)   Membre du Board of Directors de Total Niew Energies Litt (fin de mandat le 31 août 2018)   Membre du Board of Directors de Total Niew Energies Litt (fin de mandat le 31 août 2018)   Membre du Comète de Total Niew Energies (fin de mandat le 12 décembre 2018)   Membre du Comète d' Audit (fin de mandat le 21 décembre 2018)   Administrateur de Comète d' Audit (fin de mandat le 21 décembre 2018)   Président du Comète de Nomination et des Rémunérations de Direct Energie (fin de mandat le 12 decembre 2018)   Président du Comète de Nomination et des Rémunérations de Direct Energie (fin de mandat le 21 décembre 2018)   Président du Combit de Nomination et des Rémunérations de Direct Energie (fin de mandat le 21 décembre 2018)   Président de Denny All Gérant de Deny All Gérant de Deny All Gérant de Deny All Gérant de Deny All Gérant de Surveillance de Cardelum   Administrateur de Bee Ware Président du Conseil de surveillance de Cardelum   Administrateur de Beh Ware Président de Deny Alk Gerant de Deny Alk	2,			_
Total Gas & Power Infrastructure Limited (fin de mandat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Limited (fin de mandat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Limited (fin de mandat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Limited (fin de mandat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Midstram Holdings Uk Limited (fin de mandat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Midstram Holdings Uk Limited (fin de mandat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Midstram Holdings Uk Limited (fin de mandat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Midstram Holdings Uk Limited (fin de mandat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Midstram Holdings Uk Limited (fin de mandat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (fin de mandat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (fin de mandat le 21 decembre 2018) Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (fin de mandat le 21 decembre 2018) Président du Comité de Nomination et des Rémunérations de Direct Energie (fin de mandat le 21 décembre 2018) Administrateur de Ecofin Limited, Partner (fin de mandat le 21 décembre 2018) Président de IB2 Technologies Président de Deny All Gérant de Deny All Gerba (Allemagne) Administrateur de Bew Ware Président du Conseil de surveillance de Cardelum  Administrateur de EPH (Belgique) Gérant de Deny Akk Gmbg (Allemagne)				,
Limited (fin de mandat le 31 août 2018)  Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Limited (fin de mandat le 31 août 2018)  Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Services Limited (fin de mandat le 31 août 2018)  Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Services Limited (fin de mandat le 31 août 2018)  Membre du Board of Directors de Total Midstram Holdings Uk Limited (fin de mandat le 31 août 2018)  Membre du Board of Directors de Total New Bergies Ltd (fin de mandat le 31 août 2018)  Membre du Board of Directors de Total New Bergies Ltd (fin de mandat le 31 août 2018)  Membre du Board of Directors de Total New Bergies Ltd (fin de mandat le 31 août 2018)  Membre du Board of Directors de Total New Bergies Ltd (fin de mandat le 31 août 2018)  Membre du Board of Directors de Total New Bergies Ltd (fin de mandat le 31 août 2018)  Administrateur de Direct Energie (fin de mandat le 31 août 2018)  Membre du Board of Directors de Total New Bergies Ltd (fin de mandat le 31 août 2018)  Membre du Board of Directors de Total New Bergies Ltd (fin de mandat le 31 août 2018)  Membre du Board of Directors de Total New Bergies Ltd (fin de mandat le 31 août 2018)  Administrateur de Lorect Energie (fin de mandat le 23 decembre 2018)  Président du Comité d' Audit (fin de mandat le 21 décembre 2018)  Président du Comité d' Audit (fin de mandat le 21 décembre 2018)  Président du Comité de Nomination et des Rémunérations de Direct Energie (fin de mandat le 21 décembre 2018)  Président du Comité de Nomination et des Rémunérations de Direct Energie (fin de mandat le 21 décembre 2018)  Président du Comité de Nomination et des Rémunérations de Direct Energie (fin de mandat le 21 décembre 2018)  Président du Comité d' Audit (fin de mandat le 21 décembre 2018)  Président du Comité d' Audit (fin de mandat le 21 décembre 2018)  Président du Comité d' Audit (fin de mandat le 21 décembre 2018)  Président du Comité d' Audit (fin de mandat le 21 décembre 2018)  Président du Comité d' Audit (fin de mandat le 21 décemb				I
Administrateur	10 10 10 10 10	1		I
Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Limited (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Services Limited (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Services Limited (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Midstram Holdings Uk Limited (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (fin de mondat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (fin de mondat le 21 décembre 2018) Membre du Comité d'Audit (fin de mondat le 21 décembre 2018) Membre du Comité d'Audit (fin de mondat le 5 juillet 2018) Membre du Comité d'Audit (fin de mondat le 21 décembre 2018) Administrateur de Direct Energie (fin de mondat le 21 décembre 2018) Administrateur de Romination et des Rémunérations de Direct Energie (fin de mondat le 21 décembre 2018) Administrateur de Romination et des Rémunérations de Direct Energie (fin de mondat le 21 décembre 2018) Administrateur de Romination et des Rémunérations de Direct Energie (fin de mondat le 21 décembre 2018) Administrateur de Bee Ware Président de Deny All Mith (Allemagne) Administrateur de Bee Ware Président de Deny All Gerant de Deny All Ger	1.00			-
Total Gas & Power Limited (fin de mandat le 31 auit 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Services Limited (fin de mandat le 31 auit 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Services Limited (fin de mandat le 31 auit 2018) Membre du Board of Directors de Total Midstram Holdings Uk Limited (fin de mandat le 31 auit 2018) Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (fin de mandat le 31 auit 2018) Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (fin de mandat le 31 auit 2018) Administrateur de Direct Energie (fin de mandat le 31 built 2018) Membre du Comité d'Audit (fin de mandat le 31 directors de Juillet 2018) Membre du Comité de Nomination et des Rémunérations de Direct Energie (fin de mandat le 21 décembre 2018) Administrateur de Ecofin Limited, Partner (fin de mandat le 1er décembre 2018) Administrateur de Ecofin Limited, Partner (fin de mandat le 1er décembre 2018)  Xirr Europe SARL Administrateur de Conseil de Surveillance de PayTop  Président de Deny All Gmbh (Allemagne) Administrateur de Bee Ware Président du Conseil de surveillance de Congérant de MCSMBS Gérant de MCSMBS Gérant de MCSMBS Gérant de Deny Akk Gmbg (Allemagne) (Allemagne)	DARLE SO			
mandat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Services Limited (fin de mandat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Membre du Board of Directors de Total Masstram Holdings Uk Limited (fin de mandat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Niestram Holdings Uk Limited (fin de mandat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total New Henregies Ltd (fin de mandat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total New Henregies Ltd (fin de mandat le 31 août 2018) Administrateur de Direct Energie (fin de mandat le 21 août 2018) Président du Comité d'Audit (fin de mandat le 21 décembre 2018) Membre du Comité d'Audit (fin de mandat le 21 décembre 2018) Administrateur de Ecofin Limited, Partner (fin de mandat le 11 décembre 2018) Administrateur de Ecofin Limited, Partner (fin de mandat le 12 décembre 2018) Président du Comité d'Audit (fin de mandat le 12 décembre 2018) Président de Deny All Gérant de Deny All Gérant de Deny All Gérant de Deny All Gerant de Deny All Gérant de Deny All Glemagne)				1 k
Membre du Board of Directors de Total Gas & Power Services Limited (fin de mandat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Midstram Holdings Uk Limited (fin de mandat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Midstram Holdings Uk Limited (fin de mandat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total New Energies Etd (fin de mandat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total New Energies Etd (fin de mandat le 31 août 2018) Administrateur de Direct Energie (fin de mandat le 23 septembre 2016) Censeur de Direct Energie (fin de mandat le 21 décembre 2018) Membre du Comité d'Audit (fin de mandat le 21 décembre 2018) Président du Comité de Nomination et des Rémunérations de Direct Energie (fin de mandat le 21 décembre 2018) Administrateur de Ecofin Limited, Partner (fin de mandat le 21 décembre 2018) Administrateur de Ecofin Limited, Partner (fin de mandat le 1 et décembre 2018) Président de Deny All Gérant de				
Total Gas & Power Services Limited (fin de mandat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Midstram Holdings Uk Limited (fin de mandat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total Mew Energies Ltd (fin de mandat le 31 août 2018) Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (fin de mandat le 31 août 2018)  Administrateur indépendant  Sénior Portforlor Manager de Ecofin de mandat le 31 août 2018) Administrateur de Direct Energie (fin de mandat le 25 juillet 2018) Membre du Comité d'Audit (fin de mandat le 21 décembre 2018) Président du Comité de Nomination et des Rémunérations de Direct Energie (fin de mandat le 21 décembre 2018) Administrateur de Ecofin Limited, Partner (fin de mandat le 1er décembre 2018)  Xirr Europe SARL  Administrateur de Conseil de Surveillance de PayTop  Président du Conseil de Surveillance de Président de Deny All Gerant de Deny All Gera				•
Ifin de mandat le 31 août 2018   Membre du Board of Directors de Total Midstram Holdings Vk Limited (fin de mandat le 31 août 2018)   Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (fin de mandat le 31 août 2018)   Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (fin de mandat le 31 août 2018)				
Membre du Board of Directors de Total Midstram Holdings Uk Limited (fin de mandat le 31 août 2018)   Membre du Board of Directors de Total Midstram Holdings Uk Limited (fin de mandat le 31 août 2018)   Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (fin de mandat le 31 août 2018)				I I
Total Midstram Holdings Uk Limited (fin de mandat le 31 août 2018)  Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (fin de mandat le 31 août 2018)  Administrateur indépendant  Sénior Portforlor Manager de Ecofin de mandat le 31 août 2018)  Administrateur de Direct Energie (fin de mandat le 28 septembre 2016)  Censeur de Direct Energie (fin de mandat le 21 décembre 2018)  Président du Comité de Nomination et des Rémunérations de Direct Energie (fin de mandat le 21 décembre 2018)  Administrateur de Ecofin Limited, Partner (fin de mandat le 1er décembre 2018)  Xirr Europe SARL  Administrateur  Président du Conseil de Surveillance de PayTop  Président de Deny All Gmbh (Allemagne)  Administrateur de Bee Ware Président du Conseil de surveillance de Co-gérant de MCSMBS  Gérant de Deny Akk Gmbg (Allemagne)				1 1 7
Jean-Hugues de Pradel de Lamaze  Administrateur indépendant  Sénior Portforlor Manager de Ecofin de mandat le 31 août 2018)  Administrateur indépendant  Sénior Portforlor Manager de Ecofin de mandat le 23 septembre 2016) Censeur de Direct Energie (fin de mandat le 23 septembre 2016) Censeur de Direct Energie (fin de mandat le 5 juillet 2018) Membre du Comité d' Audit (fin de mandat le 21 décembre 2018) Président du Comité de Nomination et des Rémunérations de Direct Energie (fin de mandat le 21 décembre 2018) Administrateur de Ecofin Limited, Partner (fin de mandat le 1er décembre 2018)  Xirr Europe SARL  Administrateur  Président du Conseil de Surveillance de PayTop  Président de Deny All Gmbh (Allemagne) Administrateur de Bee Ware Président du Conseil de surveillance de Co-gérant de MCSMBS Gérant de MCSMBS Gérant de Deny Akk Gmbg (Allemagne)				
Membre du Board of Directors de Total New Energies Ltd (fin de mandat le 31 août 2018)				- 1 1 · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Jean-Hugues de Pradel de Lamaze  Administrateur indépendant  Sénior Portforlor Manager de Ecofin de mandat le 31 août 2018)  Administrateur de Direct Energie (fin de mandat le 28 septembre 2016) Censeur de Direct Energie (fin de mandat le 5 juillet 2018) Membre du Comité d'Audit (fin de mandat le 21 décembre 2018) Président du Comité de Nomination et des Rémunérations de Direct Energie (fin de mandat le 21 décembre 2018)  Administrateur de Ecofin Limited, Partner (fin de mandat le 1er décembre 2018)  Xirr Europe SARL  Administrateur  Président du Conseil de Surveillance de PayTop  Président de Deny All Gérant de Deny All Gerant de D		ļ		1 1 " " !
Jean-Hugues de Pradel de Lamaze  Administrateur indépendant  Sénior Portforlor Manager de Ecofin  Sénior Portforlor Manager de Ecofin  Administrateur de Direct Energie (fin de mandat le 28 septembre 2016)  Censeur de Direct Energie (fin de mandat le 5 juillet 2018)  Membre du Comité d'Audit (fin de mandat le 21 décembre 2018)  Administrateur de Nomination et des Rémunérations de Direct Energie (fin de mandat le 21 décembre 2018)  Administrateur de Ecofin Limited, Partner (fin de mandat le 1er décembre 2018)  Administrateur de Bery All Gérant de Deny All Gerant de Deny All Gérant de Deny All Gerant de Deny All Gera				I I
Administrateur indépendant   Sénior Portforlor Manager de Ecofin   Administrateur de Direct Energie (fin de mandat le 28 septembre 2016)   Censeur de Direct Energie (fin de mandat le 28 septembre 2016)   Censeur de Direct Energie (fin de mandat le 21 décembre 2018)   Membre du Comité d'Audit (fin de mandat le 21 décembre 2018)   Président du Comité de Nomination et des Rémunérations de Direct Energie (fin de mandat le 21 décembre 2018)   Administrateur de Ecofin Limited, Partner (fin de mandat le 1er décembre 2018)				7 7
indépendant  indép	Ioan-Hugues de	Administrateur	Sénior Portfarlar Manager de Ecofin	
Censeur de Direct Energie (fin de mandat le 5 juillet 2018) Membre du Comité d'Audit (fin de mandat le 21 décembre 2018) Président du Comité de Nomination et des Rémunérations de Direct Energie (fin de mandat le 21 décembre 2018) Administrateur de Ecofin Limited, Partner (fin de mandat le 1er décembre 2018) Administrateur de Ecofin Limited, Partner (fin de mandat le 1er décembre 2018) Président du Conseil de Surveillance de PayTop  Président du Conseil de Surveillance de Président de Deny All Gérant de Deny All Gérant de Deny All Gerant de Deny All Gerant de Conseil de surveillance de Cardelum  Administrateur de Bee Ware Président du Conseil de Surveillance de Cardelum  Administrateur de EPH (Belgique) Gérant de Deny Akk Gmbg Gérant de Deny Akk Gmbg (Allemagne)		i	Sellior Fortionor Manager de Econii	9 7
mandat le 5 juillet 2018)  Membre du Comité d'Audit (fin de mandat le 21 décembre 2018)  Président du Comité de Nomination et des Rémunérations de Direct Energie (fin de mandat le 21 décembre 2018)  Administrateur de Ecofin Limited, Partner (fin de mandat le 1er décembre 2018)  Administrateur de Ecofin Limited, Partner (fin de mandat le 1er décembre 2018)  Président de IB2 Technologies  Président de Deny All Gérant de Sammode de Cardelum  Administrateur de Bee Ware Président du Conseil de surveillance de Co-gérant de MCSMBS  Gérant de MCSMBS  Gérant de Deny Akk Gmbg  (Allemagne)	r racer de Lamaic	macpenaant		· ·
Membre du Comité d'Audit (fin de mandat le 21 décembre 2018) Président du Comité de Nomination et des Rémunérations de Direct Energie (fin de mandat le 21 décembre 2018) Administrateur de Ecofin Limited, Partner (fin de mandat le 1er décembre 2018)  Administrateur de Ecofin Limited, Partner (fin de mandat le 1er décembre 2018)  Président du Conseil de Surveillance de PayTop  Président de Deny All Gérant de Deny All Gérant de Deny All Gmbh (Allemagne) Administrateur de Bee Ware Président du Conseil de surveillance de Cardelum  Administrateur de EPH (Belgique) Gérant de Deny Akk Gmbg Gérant de Deny Akk Gmbg (Allemagne)				7 "
mandat le 21 décembre 2018) Président du Comité de Nomination et des Rémunérations de Direct Energie (fin de mandat le 21 décembre 2018) Administrateur de Ecofin Limited, Partner (fin de mandat le 1er décembre 2018)  Administrateur  Président du Conseil de Surveillance de PayTop  Président de Baz Technologies Président de Deny All Gérant de Deny All Gmbh (Allemagne) Administrateur de Bee Ware Président du Conseil de surveillance de Cardelum  Ancien Président du Conseil de Sammode de Cardelum  Administrateur de EPH (Belgique) Gérant de Deny Akk Gmbg (Allemagne)				
Président du Comité de Nomination et des Rémunérations de Direct Energie (fin de mandat le 21 décembre 2018)  Administrateur de Ecofin Limited, Partner (fin de mandat le 1er décembre 2018)  Administrateur  Président du Conseil de Surveillance de PayTop  Président du Conseil de Surveillance de PayTop  Président de IB2 Technologies Président de Deny All Gérant de Deny All Gérant de Deny All Gerant de Deny All Gerant de Bee Ware Président du Conseil de surveillance de Cardelum  Ancien Président du Conseil de Sammode Co-gérant de MCSMBS Gérant de MCSMBS Gérant de Deny Akk Gmbg (Allemagne)				1   '
et des Rémunérations de Direct Energie (fin de mandat le 21 décembre 2018) Administrateur de Ecofin Limited, Partner (fin de mandat le 1er décembre 2018)  Administrateur  Président du Conseil de Surveillance de PayTop  Président de Deny All Gérant de Deny All Gérant de Deny All Gmbh (Allemagne) Administrateur de Bee Ware Président du Conseil de surveillance de Cardelum  Ancien Président du Comité d'audit  Administrateur de Sammode Co-gérant de MCSMBS Gérant de Deny Akk Gmbg (Allemagne)				-
Energie (fin de mandat le 21 décembre 2018) Administrateur de Ecofin Limited, Partner (fin de mandat le 1er décembre 2018)  Administrateur  Président du Conseil de Surveillance de PayTop  Président de Deny All Gérant de Deny All Gerant de Deny All Gerant de Deny All Gerant de Deny All Gerant de Cardelum  Ancien Président du Comité d'audit  Administrateur de Sammode Co-gérant de MCSMBS Gérant de Xirr Europe SARL  Energie (fin de mandat le 21 décembre 2018)  Président de Ecofin Limited, Partner (fin de mandat le 1er décembre 2018)  Président de IB2 Technologies Président de Deny All Gmbh (Allemagne)  Administrateur de Bee Ware Président du Conseil de surveillance de Cardelum  Administrateur de EPH (Belgique) Gérant de Deny Akk Gmbg (Allemagne)				
Administrateur  Administrateur  Président du Conseil de Surveillance de PayTop  Président du Conseil de Surveillance de PayTop  Président de Deny All Gmbh (Allemagne)  Ancien Président du Comité d'audit  Administrateur de Sammode Co-gérant de MCSMBS Gérant de Xirr Europe SARL  Administrateur de EPH (Belgique) Gérant de Deny Akk Gmbg (Allemagne)				
Administrateur de Ecofin Limited, Partner (fin de mandat le 1er décembre 2018)  Administrateur  Président du Conseil de Surveillance de PayTop  Président de Deny All Gérant de Deny All Gmbh (Allemagne) Administrateur de Bee Ware Président du Conseil de surveillance de Cardelum  Ancien Président du Comité d'audit  Administrateur de Sammode Co-gérant de MCSMBS Gérant de Deny Akk Gmbg (Allemagne)				
Partner (fin de mandat le 1er décembre 2018)  Administrateur  Président du Conseil de Surveillance de PayTop  Président de Deny All Gérant de Deny All Gérant de Deny All Gérant de Deny All Gérant de Deny All Gerant de Cardelum  Ancien Président du Comité d'audit  Administrateur de Sammode Co-gérant de MCSMBS Gérant de NCSMBS Gérant de Deny Akk Gmbg (Allemagne)				· ·
Administrateur  Président du Conseil de Surveillance de PayTop  Président du Conseil de Surveillance de PayTop  Président de Deny All Gérant de Deny All Gérant de Deny All Gérant de Deny All Gérant de Deny All Gerant de Bee Ware Président du Conseil de surveillance de Cardelum  Ancien Président du Comité d'audit  Administrateur de Sammode Co-gérant de MCSMBS Gérant de MCSMBS Gérant de Xirr Europe SARL  Administrateur de EPH (Belgique) Gérant de Deny Akk Gmbg (Allemagne)				
Administrateur  Président du Conseil de Surveillance de PayTop  Président de Deny All Gérant de Bee Ware Président du Conseil de surveillance de Cardelum  Ancien Président du Conseil de Sammode du Comité d'audit  Administrateur de Sammode Co-gérant de MCSMBS Gérant de MCSMBS Gérant de Deny Akk Gmbg (Allemagne)	, . [			-
PayTop  Président de Deny All Gérant de Conseil de surveillance de Cardelum  Administrateur de EPH (Belgique) Gérant de Deny Akk Gmbg (Allemagne)	Xirr Europe SARL	Administrateur	Président du Conseil de Surveillance de	
r/ Nicolas Gagnez  Ancien Président du Comité d'audit  Administrateur de Sammode du Comité d'audit  Administrateur de Sammode du Comité d'audit  Administrateur de Sammode Gérant de Deny Akk Gmbg  Gérant de Deny All Gmbh (Allemagne)  Administrateur de EPH (Belgique)  Gérant de Deny Akk Gmbg  (Allemagne)				I I
Administrateur de Bee Ware Président du Conseil de surveillance de Cardelum  Ancien Président du Comité d'audit  Administrateur de Sammode Co-gérant de MCSMBS Gérant de MCSMBS Gérant de Xirr Europe SARL  Administrateur de Bee Ware Président du Conseil de surveillance de Cardelum  Administrateur de EPH (Belgique) Gérant de Deny Akk Gmbg (Allemagne)				Gérant de Deny All Gmbh (Allemagne)
r/ Nicolas Gagnez  Ancien Président du Comité d'audit  Administrateur de Sammode Co-gérant de MCSMBS Gérant de MCSMBS Gérant de MCSMBS (Allemagne)				Administrateur de Bee Ware
r/ Nicolas Gagnez  Ancien Président du Comité d'audit  Administrateur de Sammode Co-gérant de MCSMBS Gérant de MCSMBS Gérant de Xirr Europe SARL  Administrateur de EPH (Belgique) Gérant de Deny Akk Gmbg (Allemagne)				Président du Conseil de surveillance
du Comité d'audit Co-gérant de MCSMBS Gérant de Deny Akk Gmbg (Allemagne)				de Cardelum
du Comité d'audit Co-gérant de MCSMBS Gérant de Deny Akk Gmbg (Allemagne)	·			
Gérant de Xirr Europe SARL (Allemagne)	r/ Nicolas Gagnez	Ancien Président	Administrateur de Sammode	Administrateur de EPH (Belgique)
		du Comité d'audit	Co-gérant de MCSMBS	
	,		Gérant de Xirr Europe SARL	(Allemagne)
Gérant de la SCI L'APANCE Président de Bee Ware	1.2		Gérant de la SCI L'APANCE	Président de Bee Ware
Gérant de la SCI Tremolat Président du Comité d'audit de Direct	4,7		Gérant de la SCI Tremolat	Président du Comité d'audit de Direct
Gérant de la SHS Gmbh (Allemagne) Energie	<u> </u>		Gérant de la SHS Gmbh (Allemagne)	Energie